

ABONNEMENTS

Un an.....\$1.00
Six mois..... 0.50
Etats-Unis.....\$1.50

L'ECLAIREUR

TARIF DES ANNONCES

Mesure Agathe : 14 lignes au pouce
Première insertion..... 10
Deuxième " 05
Tarif spécial pour annonces à longs termes.

LA CIE DE PUBLICATION DE L'ECLAIREUR, PROPRIETAIRE.

ORGANE DU DISTRICT DE BEAUCE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Remis

L'abondance de matières nous force de remettre à la semaine prochaine notre lettre de Québec, sur la discussion de l'adresse en réponse au discours du Trône, avec un courrier de la campagne, assez volumineux. Nous avons dû, également, remettre dans nos cartons certains éditoriaux pour faire place à des informations qui ne pouvaient souffrir un plus long retard.

Nos lecteurs pourront en déduire la lecture de la semaine prochaine. De jour en jour, nous essayons de rendre notre journal le plus intéressant possible et, malgré ce qu'on en dise assez malicieusement en certains quartiers, nous croyons donner à nos lecteurs un journal bien rempli de faits et d'utiles renseignements. Et nous n'entendons pas faire escadre sur la route du progrès. Depuis le jour de sa fondation, l'"ECLAIREUR" a grandi par ses propres forces, sans aller quémander la souscription de ses amis pour grossir son capital d'opération: il entend bien continuer ainsi, sans forfanterie, mais avec le légitime orgueil d'avoir doté notre district d'une industrie nouvelle, sise au jourd'hui sur des basses solides.

Lettre d'Ottawa

Le retour

Ottawa, le 13 janvier.
Nos députés nous sont revenus frais et dispos. C'est réjouissance à la Capitale. Et les promenades des piétons dans l'après-midi, se font du côté des Bâtisses.

Vous dire qu'il fait froid n'est pas vous communiquer une grande nouvelle. Ce pays, contrairement aux Etats-Unis ne varie pas considérablement en latitude, du moins pour sa partie habitée et habitable. Il y fait à peu près également froid à Vancouver, à Calgary, à Winnipeg, à Toronto, à Montréal, à Québec et dans les provinces Maritimes. Tandis que chez nos voisins, si dans le New-Hampshire on est en Sibérie, on se prélassait aux rayons d'un bienfaisant soleil et dans tout le luxe d'une opulente végétation en Floride et en Californie.

Il ne faut pas cependant pour tout cela regretter les conditions climatiques des Etats du Sud. Nos hivers sont un des facteurs importants de la richesse nationale en ce qu'ils favorisent, que dis-je, en ce qu'ils permettent l'exploitation forestière vraiment profitable. Soyons contents de vivre sous le ciel canadien! Il n'en est pas de plus complet sur notre planète.

LE BUDGET

A proprement parler, il ne s'est passé rien de très intéressant cette semaine à la Chambre.

Le nouveau ministre des Finances nous assure dans une petite brochure bleue, appelée "Les Estimés" qu'il faudra 150 millions de dollars pour faire fonctionner notre machine gouvernementale du 1er avril 1912 au 31 mars 1913. C'est un joli chiffre. Cela représente simplement 21 piastres par tête de la population!

Les Nationalistes et les Conservateurs du district de Beauce seront heureux d'apprendre sans doute que les crédits de l'agriculture sont diminués de \$900.000.00 et que ceux de la Milice sont augmentés.

Le Major Sam Hughes tient absolument à faire un soldat de chaque écolier. Il parle d'en avoir 30.000 aux exercices de camps l'année prochaine.

M. Armand Lavergne avait prétendu dans une grande assemblée à Trois-Rivières à laquelle j'assistais que ce que l'Anglais voulait ce n'était pas des navires de guerre, mais des hommes, des marins et des soldats. Il avait peut-être raison. C'est une vraie frénésie chez ce nouveau ministre de la Milice. Il a rêvé dernièrement d'un million de soldats au Canada! Les Allemands n'ont qu'à se bien tenir!

Il s'est voté quelques millions durant la semaine. Principalement des montants autorisés par le Statut, tels que les salaires des employés civils. Cependant Sir Wilfrid Laurier, qui reste toujours la première personnalité du Parlement, a tenu avec ses lieutenants à enregistrer un nouveau protêt contre les méthodes draconiennes auxquelles ont recourus les ministres dans leurs destitutions. On compte pas moins de 123 familles jetées sur le pavé, dans la ville d'Ottawa. Que nos lecteurs jugent comme ils l'entendront la conduite de ces plutocrates sans entrailles qui vous poignent un brave père de famille à qui on a rien à reprocher si ce n'est d'avoir voté pour Laurier, et le congédié sans lui donner l'avantage de s'expliquer, sans lui dire pourquoi, et abandonner ainsi au cœur d'un hiver rigoureux des centaines de petits enfants à toutes les horreurs du froid et de la faim.

Et celui qui exerce sa cruauté avec le plus de morgue et le moins de vergogne, c'est ce même M. Monk, ce héros des Nationalistes, ce prétendu sauveur de la Patrie qui vient de déclarer—infest politicien—que quand le principe de la défense navale a été voté il était allé se coucher! L'opposition consentit à laisser passer ces quelques crédits à la condition que le gouvernement cessât de tyranniser et d'ostraciser les employés publics libéraux. L'opinion publique est avec le parti libéral sur cette question.

UN VOTE

Jeudi soir la galerie a été régallée d'un vote en comité général.

L'opposition dirigée par M. Laurier a demandé de rejeter un item des crédits du ministre de la Marine.

Et elle força le vote qui ne donna que 20 voix de majorité au gouvernement multicolore que le pays s'est donné.

Vos lecteurs savent-ils que M. Borden et M. Monk se proposent de dépenser près de deux millions pour la Marine?

Dites leur bien cela. Et dites leur aussi que le Ministre de la Marine a déclaré que ce n'était qu'en attendant qu'il ait pu consulter l'Amirauté Anglaise!..... Jugez ce que ces messieurs dépenseront après cela!

Pendant que tout cela se passe au grand jour, les nationalistes et les conservateurs cherchent des places et du patronage.

Ils oublient les serments qu'ils ont faits aux dernières élections.

Dr A. DERY
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué de l'Université Laval
108, rue St-Joseph, St-Roch
QUEBEC

Coin de la rue du Pont

Pour Alberte

Savez-vous Mademoiselle Alberte que j'ai été tenté d'être jaloux de Guy!..... Oui, décidément, et si je n'avais pas doublé le cap si redoutable de la qu'rainain, je devenais un vilain jaloux!

Réflexion faite j'en ai senti tout le ridicule: tout bonnement je viens vous remercier des bons conseils donnés si gentiment à mon confrère Guy, et dont, tout vieux citadin que je suis, j'ai pris une large part.

Oui, Mademoiselle Alberte, vous avez raison et mille fois raison!

Nul n'a le droit de se laisser abattre par la souffrance, fut elle si profonde que notre cœur en paraisse broyé, et que rien ne semble capable de nous arracher à cette lourde torpeur qui suit toujours les vives et douloureuses blessures du cœur. Vous avez raison de dire "La même chose guérit la même chose".

Si nous avons été profondément blessé de l'ingratitude et de l'abandon de personnes trop aimées, cherchons autour de nous!..... voyons qui nous pouvons aimer, voyons surtout qui nous aime, et un jour viendra, où tout doucement, nous sentirons battre de nouveau de tendresse et d'amour, ce cœur, que nous avons cru mort à toute nouvelle affection.

Pas besoin pour cela de lunettes roses!

Lorsque, véritablement, nous avons senti auprès de nous cette tendresse profonde "tendresse d'amant, tendresse d'ami", tout semble s'irradier d'une lumière si douce, qu'en effet notre sombre vie nous semble plutôt un nouvel Eden, un oasis charmant, où l'on croit être à l'abri de toutes nouvelles douleurs.

Cet oasis que j'ai trouvé, moi, vieux citadin, à l'ombre d'une amitié sincère, je vous le souhaite, Alberte, au commencement de cette nouvelle année. Puissiez-vous rencontrer l'ami aimé, qui r placera de nouveau, et pour toujours sur vos yeux, "de nouvelles lunettes roses!"

CITADIN.

Montréal, 5 janvier.

SYMPATHIES

Dimanche soir, à l'assemblée générale des membres de la conférence St-Vincent de Paul, M. le Dr. Elz. M. Déchène, secondé par M. le Dr. J. L. Trudeau, a proposé: "C'est avec regret que les membres de la conférence St-Vincent de Paul ont appris la mort de deux de leurs plus fidèles et de leur plus dévoués sociétaires, M. M. J. Geo. Lamarche, dentiste, et Philippe Jolicœur, marchand commissionnaire. Ils prient les familles en deuil de bien vouloir recevoir l'expression de leurs plus vives sympathies. Copies des présentes seront publiées dans l'"ECLAIREUR" et transmises aux familles des regrettés défunts avec l'offrande d'une grande messe de Requiem."

UNE OCCASION

Madame veuve J. Geo. Lamarche offre en vente le bureau de dentiste de feu le Dr. Lamarche, avec une excellente clientèle et tous les accessoires de bureau, instruments, etc. Pour conditions et renseignements:

S'adresser à:

L'"ECLAIREUR."

Chez l'hon. B. Letellier

Au jour des Rois, l'Honorable Juge Letellier a bien voulu faire à nos tout jeunes l'amabilité de les réunir, pour leur faire partager le traditionnel gâteau des Rois. C'était leur procurer une superbe fin de vacances, et sous sa houlette, la jeunesse en a profité. A trois heures précises on voyait arriver l'essaim, les uns portant cachés sous leurs manteaux le superbe oriflamme collégiale, que l'on regrette..... dans les vieux jours, alors que d'autres, — lisons au féminin, — réclamaient apparemment de la famille des lys. Et en avant le eucure! La bataille s'est bien continuée deux bonnes heures, avec des chances et des vicissitudes diverses, pour laisser enfin la victoire se reposer sur des têtes, qui pour être novices, ne s'en croyaient pas moins dignes.

Et d'abord les demoiselles, car à tout seigneur..... vous savez.....

1er prix Demoiselle Jeannette Turgeon,
2ème " " Béatrice Gosselin,
Consolation " Marie Paul Lemieux.

Messieurs
1er prix Monsieur Gaston Fortier

2ème " " Paul Henri Bouffard,
Consolation " Joseph Auguste Gosselin.

Et puis donc, bras dessus bras dessous, quel âge enviable!..... les uns sautant et les autres chantant, on se rendit en hâte à ce qui faisait depuis longtemps l'objet de bien des souhaits. La table était somptueuse. Quel feu rose, mes amis et quel entrain! Mais ce royaume de la gaieté, comme toute principauté méroganisée, sentait la soif de la "souveraine". Le gâteau tiré, qui furent étonnés et ravis de se voir couronnés? Demoiselle G. DeLéry et M. Yves Gosselin.

Mademoiselle Germaine Letellier, à l'œil de qui rien n'échappe, se fit l'interprète des sentiments de tous dans la gentille adresse dont je suis fort tenté, et dont vous me permettez bien, chers lecteurs, de vous faire jouir avec moi:

"Je suis l'heureuse interprète de tous vos heureux sujets pour vous témoigner notre joie et vous faire un serment de fidélité. Hélas, vous n'êtes que Souverains d'un jour: en fut-il jamais de plus généreux? Déjà nous vous voyons la main ouverte et prête à combler de bienfaits le petit peuple soumis à votre joug si doux. Nobles souverains, laissez nous faire nos demandes; vos humbles sujets savent préférer l'utile à tout: à notre aimable Reine nous demandons la "Belle Humeur" car elle doit avoir souvent la visite de cette fée enchanteresse; à notre Roi, la sagesse, lui si étroitement uni à la plus sage des fées.

"Gracieux souverains d'aujourd'hui, tout ce que vous nous donnez sera pour nous des joyaux, et regrettons de voir finir le jour avec lequel doit s'éteindre votre grandeur et nous espérons que vous vous souviendrez plus tard de cette gloire passagère lorsque vous serez au sein de ce petit royaume où vous serez les maîtres, et que l'on nomme "Chez Nous".

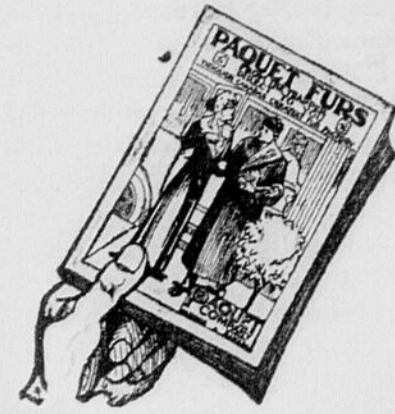
Et les jeux cessèrent, et les couronnes tombèrent, et comme toutes les comédies humaines et les oripeaux, cela finit par des adieux. Mais il nous reste un souvenir et un charmant, tissé qu'il est par les mains de la Reconnaissance. A vous Mesdames Letellier, Déchène, Fortier et Fauteux, notre jeune inexpérience, encore avare de mots mais riche de gratitude, ne sait encore que vous dire: merci.

A VENDRE

Dans la jolie paroisse de St-Victor, dans un porte absolument commercial, le magasin et les propriétés de M. Mercier, marchand, avec les marchandises, etc. M. Mercier, étant foacé, pour cause de santé, d'abandonner les affaires, offre des conditions tout à fait avantageuses.

S'adresser à:

M. Mercier, marchand, St-Victor, Bce.



CE JOLI CATALOGUE

de "Fourrures Paquet" vous sera adressé GRATUITEMENT, sur demande. Il contient 80 pages de ravissantes gravures demi-tons (dont quelques-unes en couleur naturelle) représentant les célèbres FOURRURES PAQUET, lesquelles sont reconnues comme les plus belles sur le marché canadien. Les fourrures sont dispendieuses. Vous devez donc vous assurer que vous avez pour la pleine valeur de votre argent, autrement vous faite du gaspillage. Ce Catalogue sera une révélation pour vous. Vous serez étonnés de constater combien vous pourrez économiser en achetant les

FOURRURES
"PAQUET"

directement de la Grande Fabrique de Fourrures Paquet, à Québec—le centre de cette industrie canadienne. Les Canadiens n'ont jamais eu la chance de se procurer ces marchandises aux PRIX DU GROS. Et RAPPELEZ-VOUS, que vous n'avez pas besoin de nous faire parvenir un centin d'avance. Nous vous expédierons les Fourrures, FRANCO, à n'importe quel Bureau d'Express au Canada. Si vous n'êtes pas convaincus que la valeur ne peut être égale, retournez-nous les, à nos frais. Si vous en êtes satisfaits—et nous savons que vous le serez—payez à l'agent d'Express le montant mentionné dans le Catalogue et les fourrures vous appartiennent. Peut-il y avoir une offre plus alléchante.

LA COMPAGNIE
PAQUET
QUEBEC CANADA

THOS DONOHUE
Magasin Fashionnable

ATTENDEZ NOTRE
Grande Vente
Annuelle a Escompte

La date sera donnée dans quelques jours, des grandes occasions seront offertes.

THOS. DONOHUE

188 et 194, rue St-Jean

QUEBEC

La Poupée

Jacques avait été appelé en Australie et désigné pour une mission importante. Sa jeune femme l'y avait suivi ; sans souffrance, d'ailleurs, ils étaient partis, tout à l'enchantement de leur union récente. Ils s'aimaient : avec ce qu'on aime on se fait partout de la France et partout du bonheur.

Leur exil a duré trois ans, trois ans de joie calme, de paix unie, heureuse. Maintenant, Jacques a fini sa tâche, réussi son œuvre. Il peut rentrer en France, fier du résultat obtenu. Elle aussi a un peu la nostalgie de sa patrie, de sa vieille maison de province endormie au fond du jardin clos. Elle désire éveiller les souvenirs qui y sommeillent, ses souvenirs de petite fille ; elle y retourner, maintenant surtout qu'elle est mère, pour mener son petit là où elle fut petite, le montrer aux murs de pierre, aux grandes chambres désertes. Elle veut qu'il soit baigné par ces ombres et ces silences qui enveloppèrent son enfance à elle qu'il reçoive la bénédiction muette des choses de jadis et le baptême de tout le passé attardé en la vieille maison de province, au fond du jardin clos.

Sur le pont, on regarde cette famille en fête, ce petit groupe à l'écart, égoïste en sa félicité ; on regarde avec cette involontaire jalousie que donne toujours la vue des heureux, avec pitié mélancolique aussi que l'on éprouve malgré soi en présence du bonheur, comme si on sentait qu'il finira vite, qu'il est fragile, oh ! fragile !

Un jour, la jeune femme monta sur le pont, seule avec son mari. Le bébé ni sa bonne ne parurent : cela surprit. Il manquait une grâce à ce groupe, la grâce de ce petit être souriant. La mère sentit sans doute ce vide, l'absence du complément de son bonheur, car elle resta quelques minutes à peine et redescendit dans sa cabine.

Le lendemain, on ne vit personne. Les jours suivants, on apprit que le petit, qui réjouissait la vue de tous par sa bonne mine d'enfant rebuste sa belle fraîcheur de fleur épanouie était malade, très malade. On ne précisait pas, pour ne point effrayer, mais tout bas on prononçait les mots sinistres :

— En danger... perdu... diphtérie... médecin du bord n'y peut rien... pauvre mère...

Le soir, au salon des premières classes, où quelques passagers lisaient ou conversaient, on entendit un cri, un cri déchirant, un cri de détresse infinie, surhumaine, puis plus rien... Chacun tressaillit.

— Quelque oiseau qui se sera heurté au mât ou blessé à un cordage, dit quelqu'un.

— Sans doute, répondit une voix. Mais personne ne le crut. On savait que le petit malade était à l'agonie. On savait aussi qu'il avait une mère qui le veillait. Un silence tomba sur tout le groupe, un frisson de mort avait passé là, tout proche, puis la vision de cette fin terrible en pleine mer, de cette immersion obligatoire, de ce suprême abandon des biens aimés qu'il faut confier aux grandes vagues qui roulent sans fin.

Le lendemain, la vie du bord continuait monotone... Dans une semaine, on serait en France ; on ne pensait plus à la pauvre famille douloureusement atteinte ; on ne la voyait plus ; on l'oublia.

Mais voilà que le jour de l'arrivée alors que, dans l'affolement des dernières préparatifs, dans l'ivresse des revirements tout proches, au milieu des expansions de joie, tous les passagers étaient réunis sur le pont, voici que tout à coup, parut un groupe, un groupe tragique : un homme jeune, courbé par le chagrin, soutenant une femme belle et blonde, presque une enfant. Malgré ses élégants vêtements clairs, on sentait le deuil en ce pauvre être brisé. Elle frissonna toute en apercevant la mer ; puis, pâle, chancelante, ses grands yeux bleus sans larmes, elle s'avança lentement... Chacun devant elle s'écartait et sa-

luait en silence... On salut toujours la douleur qui passe.

Louise resta un mois entre la vie et la mort, Marseille même, où elle avait débarqué. On craignit pour son existence, plus encore pour sa raison : ce désespoir sombre, muet, farouche, avait quelque chose de plus effrayant que les pleurs.

— Il faudrait une émotion qui détendit ses nerfs, l'arrachât à ce horrible rêve qui la tue, avait dit le docteur.

Mais quel remède pouvait consoler cette inconsolable affliction ?

Cet état de torpeur se prolongeant, on transporta la jeune femme dans la demeure qui l'attendait et qu'elle avait souhaité revoir, dans la vieille maison qu'elle aimait... Tout d'abord, elle ne manifesta aucune joie, aucune satisfaction à s'y trouver, insensible à ce retour, indifférente à ces lieux familiers, sourde à la voix du passé. Toutefois, le lendemain de son arrivée, pour la première fois depuis le malheur, elle formula un désir :

— Aujourd'hui, tu peux me laisser seule, dit-elle à son mari. Je me sens forte, je mettrai quelque ordre dans la maison.

Il comprit qu'elle voulait ranger les choses du petit.

A six heures, quand Jacques retourna, il fut étonné de ne pas voir la jeune femme ; il redouta pour elle un surcroît de fatigue et de démotivation. Pourquoi s'était-elle obstinée à terminer ce douloureux travail aujourd'hui ?

Il savait où la trouver : dans cette chambre haute, mi-mansarde, mi-grenier, que possèdent toujours les vieilles maisons de famille, asile où se réfugient les choses invalides ou fanées, touchant bric à brac où dorment les reliques de toutes les tendresses perdues et des regrets muets... Il monta donc là. Sur le seuil, il s'arrêta...

Au milieu des malles ouvestes, paquets défaits, la jeune femme était agenouillée. Dans ses bras, elle serrait une grosse poupée au visage éteint, au corps désarticulé, une vieille poupée...

Quand son mari parut, elle releva la tête et sourit comme autrefois :

— Regarde, j'ai retrouvé ma première poupée ! Il aurait joué avec lui... Tu vois, maintenant, je puis en parler... Jacques, cette journée dans mon cher grenier, seule avec tant de souvenirs, m'a fait du bien. J'ai revu là tous mes jouets, et mon enfance s'est ressuscitée. Toute ma jeunesse m'a parlé, et, avec elle, les miens, mes chers disparus, mes parents, mes aïeux... Ils m'ont consolée. Depuis l'affreux moment, j'avais tant souffert que j'avais cru devenir folle, et je souhaitais mourir... Ces pays inconnus étaient si hostiles, ces passagers si indifférents cette mer si méchante... Mais, depuis que je suis ici, je sens que je veux vivre... le passé me dit d'espérer... Tu m'aideras à me consoler, dis ?

Elle se jeta dans les bras de Jacques et pleura ! Il comprit qu'elle était sauvée. Alors, pieusement, il se baissa et releva, telle une relique l'humble poupée qui avait aidé au miracle et lui avait rendu son bonheur.

MARC DEBROL.

Lisez L'ÉCLAIREUR

R. X. MARTEL
Marchand de Vaisselle et Argenterie

Services à diner complets de \$4.50 à \$25
Services à toilette de 1.50 à \$10
Verres à vin 3cts chaque
Verres à l'eau 5cts chaque
Cuillères à thé, métal blanc solide d'argenterie, 20c à \$7.50 doz.
Gouteaux et fourchettes de \$1.50 à \$15 doz.

Spécialités : Articles de Fantaisie pour Cadeau
Coutelleries, etc.

311, rue St-Joseph, Jacq.-Cartier
QUEBEC

VENTE PAR LE SHRIF DE BEAUCE

No 447.
PAILLIPPE FORTIN, failli ; et J. P. E. GAGNON, curateur.

Un certain morceau de terrain de la contenance de 54 pieds, plus ou moins de front, à partir de six pieds de la maison du vendeur, Jos. Poulin, sur 117 pieds de profondeur ; borné en avant au sud ouest au chemin public, en arrière au nord-est à Emile Noël, d'un côté au sud-est au dit vendeur, Jos. Poulin, et de l'autre côté au nord-ouest à la rue Deschamps, lequel terrain fait partie du lot numéro quatorze A (14 A), du cadastre officiel pour le sixième rang du canton de Broughton, en la paroisse du Sacré Cœur de Jésus—avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Un terrain à prendre sur la limite sud ouest de l'emplacement du vendeur, étant partie du lot numéro quatorze A [14 A], du cadastre officiel du comté de Beauce, pour le sixième rang du canton de Broughton, en la paroisse du Sacré Cœur de Jésus, contenant la dite lisière 67 pieds de front étant la largeur du dit emplacement du vendeur, J. Emile Noël, à sa dite limite sud-ouest, sur 30 pieds de profondeur à partir de la dite limite sud ouest, et le tout renfermé dans les bornes suivantes : au sud-ouest partie au terrain du dit acquéreur et partie à celui de Joseph Poulin, au nord est au résidu de l'emplacement du vendeur J. Emile Noël, au nord ouest à un chemin actuellement connu sous le nom de rue Deschamps, et au sud est à l'emplacement de sieur Arthur Jacques ; sujet à une rente annuelle foncière constituée de \$14.00, payable à sieur Généré Perron, cultivateur, du Sacré Cœur de Jésus, le 1er mai de chaque année, toujours d'avance.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse du Sacré Cœur de Jésus, le VINGT TROISIÈME jour de JANVIER prochain, 1912, à ONZE heures de l'avant midi.

JOS. POIRIER, Sherif.

A VENDRE

A sacrifier un moulin à scie par la vapeur, à deux bouilloires, en bonne condition ayant fonctionné que quelques mois. Je vendrai toutes les machineries si l'acheteur veut bâtir ailleurs.

Aussi une résidence en brique [à 2 étages] 38 x 39, avec toutes les améliorations modernes et aquaduc privé ; dans la centre du village St Côme, et à bonnes conditions. Pour toute information.

S'adresser à :
Nap. Dumas,
Linière P. Q.
Téléphone Beauce.

Le RHUME de CERVEAU

avec l'écoulement incessant qui l'accompagne, suivi du mal de tête, de malaise général, de courbature, est souvent le précurseur de la Grippe ou de la Bronchite.

Pour faire avorter ou disparaître cette affection pénible, prenez un ou deux

Cachets Gauvin
CONTRE LE MAL DE TÊTE

avec un intervalle d'une heure entre les deux cachets, et du même coup vous prévendrez ainsi sûrement la Grippe ou la Bronchite, avec leurs conséquences si redoutables.

Cher Monsieur Gauvin, vos cachets font merveille. Je les prends toujours à coup sûr. Ne fatigue, douleurs rhumatismales, maux de tête étonnants se dissipent comme par enchantement avec un cachet, exceptionnellement deux. Votre etc., Eugène Cloutier, Pail River, Mass.

En vente partout : 25 cts la boîte.
J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste
850, rue Ste-Catherine-Est, Montréal.

APRES LES FETES L'ÉPICERIE MYRAND & POULIOT

Est encore à la hauteur de sa réputation de vendre à bon marché les meilleures qualités de provisions, depuis le plus simple biscuit jusqu'aux produits alimentaires et les liqueurs fines les plus recherchés.

Consultez cette liste, elle est intéressante pour tout le monde et surtout pour ceux qui veulent économiser.

- Pois français, surextra fins 20c
- “ “ extra fins 18c
- “ “ fins 15c
- “ “ mi-fins 2 pour 25c
- “ “ moyens 12c
- “ “ moyens gros 10c
- Chataigne, la livre 18c
- Essences assorties, 3 bouteilles pour 25c
- Olives de toutes grandeurs en bocaux et en cruche, 1 gallon pour \$2.25
- Café Napoléon de 1ère qualité pour 40c
- Figues en boîte 1/2 lb. non pressées 10c
- “ “ 1 lb “ “ 20c
- Biscuits assortis, 3 lbs pour 25c
- Avelines fraîches, 2 lbs pour 25c
- Homard frais 40c la boîte
- Marinades mêlées, valeur 35 pour 25c

MYRAND & POULIOT

215, Rue St-Joseph, St-Roch
QUEBEC.

Province de Québec.
MUNICIPALITE DU COMTE DE DORCHESTER
AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par Cyrille-Emile Vaillancourt, secrétaire-trésorier, que les lots et parties de lots ci-après mentionnés, seront vendus par encaissement public, à Ste-Hénédine dans le comté de Dorchester, au palais de Justice, étant le lieu où le conseil municipal du dit comté de Dorchester tient ses sessions, MERCREDI, le SIXIÈME JOUR de MARS prochain, à DIX heures avant-midi, à moins que les cotisations et charges auxquelles ils sont affectés, tel que ci-dessous mentionnées, ne soient payées avec frais encourus, avant le jour de la vente, savoir :

Province of Quebec
MUNICIPALITY OF THE COUNTY OF DORCHESTER
PUBLIC NOTICE

Is hereby given by Cyrille-Emile Vaillancourt, secretary-treasurer, that the lots and parts of lots hereinafter mentioned will be sold by public auction, at Ste-Hénédine, in the county of Dorchester, in the court-house, being the place where the municipal council of the said county of Dorchester hold its sitting, on WEDNESDAY the SIXTH DAY of MARCH next, at TEN o'clock in the forenoon, unless the assessments and charges for which due and liable as hereinafter mentioned, and the costs incurred be paid before the day of the sale, to wit :

Noms des municipalités.	Noms des propriétaires ou occupants.	Désignation des terrains.—Description of lands.				Montant dû Amount due
		Cantons Townships	Rang Range	Cadastre Cadastral	Superficies Superficies	
St-Germaine	Régis Roy	Cranbourne	5	80	105.19	\$17.80
“	Jean Roy, fils Régis	“	5	p.S.V. 81-82	61.00	11.94
“	Edouard Roy, “	“	5	p.N.E. 81-82	72.00	10.59
“	Succession Bulger	“	“	“	“	“
“	Edouard Brocher, occup.	“	9	partie 953	22.50	5.21
“	Louis Gagnon	“	9	“	22.50	2.38
“	Napoléon Carrier	“	9	“	17.00	2.74
“	Inconnu	Standon	4	616	49.00	2.15
St-Odilon	Jean Nadeau	Cranbourne	8	513	36.00	15.84
“	Adolphe Provençal	“	9	partie 567	81.00	6.25
St-Edouard	Jean Dostie	Frampton	6	558	61.00	9.51
“	Jean Dostie	“	6	611	50.00	11.02
St-Rose	Gustave Carrier	Watford	10	34	100.00	72.06
St-Malachie	Louis Lacroix	Frampton	8	57	29.39	19.34
“	Ern. O'Rourke	“	11	268-269	102.11	27.68

Les droits de la Couronne sont réservés sur les lots non patentés.

Donné à Ste-Hénédine, ce QUATRIÈME jour de JANVIER, MIL-NEUF-CENT-DOUZE.

C. E. VAILLANCOURT,
Sec.-Trés. C. M. C. D.

The rights of the Crown are reserved on unpatented lots.

Given at Ste-Hénédine, this FOURTH day of JANUARY ONE THOUSAND NINE HUNDRED AND TWELVE.

C. E. VAILLANCOURT,
Sec.-Treas. M. C. C. D.

Cartes Professionnelles

AVOCATS
J. Hughes Fortier, LL.B.
AVOCAT
Ste-Marie, Beauce
Téléphones Bell 20 Beauce 7
Arthur Godbout, M.P.P.
AVOCAT
St-Georges, Beauce
L. U. TALBOT, LL.L.
AVOCAT
St-Joseph - Beauce

J. B. DIONNE
AVOCAT
Conseil, Procureur, Solliciteur et Praticien en Loi.

BEAUCVILLE
Bloc Dechene
Phone Bell 3333

Dr HORACE DROUIN
DENTISTE
No 87, rue St-Joseph, St-Roch
QUEBEC

NOTAIRES
J. M. FORTIN
NOTAIRE
Saint-Isidore, Comté de Dorchester
PRETS D'ARGENT

F. G. FORTIER
NOTAIRE-PUBLIC
Bureaux dans le Bloc Dechene
BEAUCVILLE-EST, BEAUCE
Argent à prêter

ANGERS & ANGERS
NOTAIRES
Beauceville-Est, Beauce
Prêts sur Immeubles
Achat de Créances et de Débentures
Téléphones Beauce et Bell

MEDECINS
Docteur J. E. BERNIER
MEDECIN-CHIRURGIEN
Bloc Dechene
BEAUCVILLE-EST, P. Q.

Dr Aurèle Nadeau
Elèves des Hopitaux de Paris
Consultations au bureau : Tous les jours excepté le samedi et le dimanche.
BEAUC-JONCTION - Beauce

Dr Adjutor Savard
Gradué de l'Université Laval, ex-élève des hôpitaux de Paris, Médecin au dispensaire de l'Hôtel-Dieu.
Seize ans d'expérience, en pratique générale, à Ste-Marie, Beauce. Spécialités : Maladies du cœur, des poumons et de l'estomac.
Heures de consultations : 11 à 12 a.m., 2 à 5 et 7 à 9 p.m. Bureau : No, 25 Côte du Palais. - Téléphone 1857.

Dr Massue Fortier
CHIRURGIEN-DENTISTE,
Gradué du Collège dentaire de Philadelphie.
40, rue Ste-Anne, QUEBEC
A Ste-Marie, Beauce, tous les dimanches et lundis, à la Salle Publique.

Dr J. G. LAMARCHE
DENTISTE
Entre les Edifices de la Banque Nationale et la Maison F. X. Lemieux & Cte
BEAUCVILLE-EST, P. Q.

Dr JULES PARADIS
DENTISTE
87, rue de l'Eglise, Coin de la rue St-Joseph, Québec.

Docteur A. E. Bédard
Médecin de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Ex-élève des hôpitaux de Paris.
QUEBEC
SPECIALITE : Maladie de la gorge, des oreilles, du nez et des poumons, (Tuberculose).
Heures de consultations : 10 h. à 12 h. a.m., 2 à 5 h. p.m.
Bureau : 38, rue St-Joseph, Tél 2037. Bureau du soir : 1039, rue St-Valier, de 7 à 8 hrs. Tél. 2017.

ARPENTEURS
A. LEOFRED
INGENIEUR-CIVIL
SPECIALITE :
Aquaducs
39, Rue St-Jean, QUEBEC
Téléphone Bell 545

Legendre & Jacques
ARPENTEURS-GEOMETRES
BUREAU A
St-Joseph - Beauce

R. J. ROSS
ARPENTEUR
DOMINION et PROVINCIAL
ST-GEORGE, BEAUCE

ARTHUR MORIN
TAILLEUR
Gradué à l'American Fashion de New-York
OUVRAGES GARANTIS
Atelier : Rue de la Station.
Beauceville-Est, P. Q.

J. B. Renaud & Cie, Enr.
NEGOCIANTS EN GROS
C'est le temps de faire vos provisions de poisson.
Hareng, Morue, Saumon, Truite, Anguille, Etc.
QUALITE DE CHOIX
118-150, rue Saint-Paul.
QUEBEC

Donnez-moi votre commande
Lorsque vous aurez besoin d'une Montre, Chaîne, Jonc, Bague, Horloge en Cadeau de Noces, etc., etc. Je vous garantis satisfaction en fait de qualité et de prix. Envoyez-moi vos réparations de Montres et de Bijoux
SATISFACTION GARANTIE
A. C. Routhier
Orfèvre et Bijoutier
50 Côte de la Montagne
QUEBEC.

N. SIMARD
Marchand-Tailleur
Le Tailleur qui donne et garantit la meilleure Coupe de Québec
VENEZ NOUS VOIR ET VOUS SEREZ CONTENTS.
73, RUE SAINT-JOSEPH
Quebec

La Banque Nationale

FONDEE EN 1880
Capital: \$2,000,000.00
Reserve: \$1,300,000.00
Nous payons l'intérêt aux Déposants 2 fois l'an
L'intérêt à compter à du jour du DÉPOT
Nous acceptons des dépôts de \$1.00 et plus
Nous avons des correspondants par le monde entier et nos mandats de voyage sont payables au pair partout.
Notre bureau de Paris (rue Boudreau, 7 square de l'Opéra) offre des avantages exceptionnels au PUBLIC VOYAGEUR.
Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.
SUCCURSALES DE LA BEAUCE : Beauceville : C. Lavoie, Gérant ; Ste-Marie : J. A. Turmel, Gérant ; St-Evariste : Bruno Lefebvre, Gérant.

Pharmacie Miville-Dechêne
Seul agent pour Beauceville des célèbres préparations "NYAL," ayant pour base les médicaments les plus purs qui puissent exister.
Liniment très puissant,
Thé contre la constipation,
Lotions pour la peau,
Lotion contre les insectes,
Baume pour le Catarrhe,
Sirop d'Hypophosphites,
Tonique merveilleux.
Etc., Etc.
Essayez ces préparations et vous en serez enchantés.
Beauceville-Est Beauce

FEUILLETON DE "L'ECLAIREUR" No. 42

Impenetrable Secret!

Le petit salon bleu, déserté par la foule, n'était absolument occupé que par les deux causeurs
L'homme en chapeau gris était celui qui avait si rudement fondoyé le comte de Bernac, alors que le jeune seigneur s'efforçait de rejoindre la baronne; il avait précédé de quelques instants dans le petit salon l'arrivée du personnage mythologique.
Puis une fois en présence, la conversation avait commencé vive et pressée, sans exode aucun.
" Donc, disait le dieu Mercure au moment où retentissaient les premiers accords de la pavane donc notre père et la femme que Reynold t'avait confiés sont en sûreté à cette heure ?
- Oui.
- Et nos hommes, Humbert, les as-tu vus ?
- Tous sont prêts ! Ils nous attendent.
- Corbleu ! je voudrais être arrivé, Mercurius !
- Oui ! Le séjour de Paris devient mauvais.
- A propos de la maison de la rue des Vieilles Etuves ?
- Elle se réduit en cendres à l'heure qu'il est.
- Mais le guet va accourir, il étendra l'incendie !
- Je l'en défie ! mes précautions ont été prises, et les produits chimiques répandus à flots par mes mains couleront sûrement la flamme de la maison aux ruines du couvent des Augustins.
- Que Van Helmont n'est il dans ce bratsier !
- Reynold a dû lancer Bernard sur ses traces, et tu sais que, quand il s'agit de jouer du poignard Bernard manque rarement le but qu'il se propose.

Helmont.....
- Oh ! interrompit Humbert, ce-lui-là est puissant, mais il n'est plus à redouter. Lors même que Bernard ne nous en débarrasserait pas que peut-il ? Il est désormais privé de sa force, puisque Aldah est entre nos mains, et il n'a aucune preuve pour nous accuser. D'ailleurs, avant le jour, nous serons hors de Paris.
- Cela est vrai.
- Donc, le nom des Bernac est toujours à nous !
- Comme celui de LaChesnay.
- Et les trésors de l'ambassadeur ?
- A notre merci.
- Catherine a donc réussi ?
- A merveille. Elle a la clef du cabinet d'armes de don Pedro, cabinet dont voici la porte.....
Mercurius désigna du geste une petite porte située au fond du salon et adroitement dissimulée dans les plis de la tenture.
- Or, continua le fils de LaChesnay, ce cabinet d'armes communique d'une part avec les appartements intérieurs, et de l'autre avec les jardins. Appartements et jardins sont déserts à cette heure. Le plan que j'ai dressé d'après les indications de Catherine est parfaitement exact. Nous ne pouvons faire fausse route, et le moment venu..... nous agissons.
Humbert examina avec soin les portes massives qui, ouvertes alors, faisaient communiquer le salon bleu avec le salon de danse.
Ces bois sont bons, dit-il, ces ferrures excellentes. Au besoin, on pourrait ici soutenir un siège. Donc récapitulons pour ne pas nous tromper et suivre de point en point les instructions tracées par Reynold.
- Récapitulons ! fit Mercurius.
- Le moment venu, commença Humbert, tu pénètres sans qu'on te voie dans le cabinet d'armes, tu sais où est le trésor de l'ambassadeur..... cela est ton affaire.... Moi j'attire Diane dans ce salon. cela sera facile, Reynold l'a préparée..... Catherine nous rejoint. Puis, au signal donné, Giraud meurt frappé par Richard..... Reynold bondit jusqu'ici, les portes

serment fermées, Diane nous suit de près ou de force, et alors..... nos gens nous attendent près des Bernardins.
- Très-bien ! Le comte de Bernac que l'on a vu entrer ici est sensé la victime de LaChesnay. Il aura été enlevé par les brigands, et à son retour à la cour il racontera une touchante et chevaleresque histoire ce qui ne le mettra que plus en crédit ; et son absence, ainsi forcée aux yeux de tous, nous donnera le temps de suivre et de déjouer l'intrigue que tenterait de former Van Helmont si Bernard est le manque !
- Bravo ! tout est calculé !
- Mais..... fit observer Mercurius, si durant le tumulte il s'est glissé ici quelques invités qui nous gênent ?
- Tant pis pour eux ! dit Humbert avec un geste significatif.
- Tant mieux pour nous ! reprit vivement Mercurius. Regarde donc ces riches costumes, ces bijoux, ces diamants, cet or, ces pierres ! Le moindre déguisement vaut deux mille écus d'or !
- Tu as raison ! Décidément Reynold est un grand homme !
- C'est un génie !
- Il ne s'agit plus que d'attendre.
- Oh ! voici bientôt l'heure. Humbert se leva et fit quelques pas dans le petit salon bleu avec un double sentiment d'orgueil et d'espérance.
Il s'arrêta sur le seuil de la pièce et ses regards se fixèrent sur les groupes de danseurs placés en face de lui.
Les différentes phases de la pavane excitaient alors l'admiration des spectateurs.
Le comte de Bernac et la baronne se surpassaient mutuellement de grâce, de légèreté, et leurs attitudes, leurs pas, les passes qu'ils accomplissaient étaient empreints d'un charme et d'une élégance réellement indéfinissables.
Diane et l'Egyptien cependant leur disputaient énergiquement la palme de la danse.
En dépit de l'émotion qu'elle ressentait, en dépit de la crainte qui l'agitait et des sentiments tu-

multueux qui soulevaient sa poitrine et se heurtaient dans son cerveau, la jeune fille s'était peu à peu laissée aller aux entraînements de la pavane.
Tous ces regards fixés sur elle, la conscience de la lutte qu'elle soutenait, les murmures élogieux des spectateurs avaient puissamment agi sur la pauvre enfant, qui, le front empourpré, le sein palpitant, la main fiévreuse, subissait les divers péripéties de la danse avec une force factice tenant du désespoir.
Jamais peut-être Diane n'avait été si belle et si charmante, et l'on eut dit que son danseur se plaisait à faire ressortir encore tout l'éclat de cette beauté et de ce charme.
La fille du prévôt comprit sans doute cette attention galante de la part de l'Egyptien, car au moment où la pavane se terminait et où les braves éclataient alors furieux et bruyants de tous les coins du salon elle releva ses beaux yeux sur son mystérieux cavalier et le remercia par un regard souriant.
L'Egyptien se pencha vivement vers elle :
- Prenez garde ! dit-il rapidement.
C'étaient les premiers mots qu'il prononçait depuis l'instant où il avait invité la jeune fille.
Celle-ci fit un geste de surprise en entendant cette recommandation singulière, venant d'un homme qu'elle croyait ne pas connaître.

Un grand danger vous menace ! continua l'inconnu. Au nom du ciel, prenez garde.
Diane leva son regard étonné sur son interlocuteur, et sa bouche, s'entr'ouvrant, allait peut-être formuler une interrogation directe ; mais elle était en ce moment près de sa mère, l'Egyptien, s'inclinant en silence, s'éloigna aussitôt.
Tandis que l'Egyptien reconduisait Diane près de Mme d'Aumont, Reynold, laissant Catherine près de LaGuiche sur le seuil du salon des glaces, s'était rapidement glissé vers le petit salon bleu, dans lequel il se précipita, repoussant derrière lui les battants de la porte.
Durant la pavane, Reynold était parvenu à comprimer l'agitation terrible qu'avaient fait naître dans son cœur les paroles significatives menaçantes de l'Egyptien. Sa froideur, son aisance apparentes cachaient le trouble de son âme, et tel était puissant l'empire qu'il avait sur lui-même que rien dans son attitude, dans ses regards, dans sa conversation même avec Catherine n'avait pu faire deviner ses anxiétés.
Mais une fois en présence de ses frères, il laissa échapper de sa gorge sèche une exclamation de frreur.
Lisez L'ECLAIREUR
Etes-vous aveugle ?
En d'autres termes : donnez-vous à vos yeux le soin et l'attention qu'ils requièrent ?
Si non vous devriez avoir honte de les maltraiter ainsi, lorsque vous savez parfaitement bien qu'ils sont votre gagne-pain.
Maintenant laissez-nous raisonner pour vous et pour nous. Vous sacrifiez beaucoup de votre temps pour d'autres choses, pendant que je consacre mon temps à étudier l'œil, les erreurs de la réfraction, la fabrication de bonnes lentilles et la parfaite application des verres.
Un essai sera l'argument le plus convaincant. Essayez-le aujourd'hui,
J. A. McCLURE, Optometriste
Gradué des Collèges Dominion of Optics, South Bend Indiana, Collège of Optometry Association des Opticiens de la Prov. de Québec.
18, Cote de la Montagne, Québec

Ce que perdent les Canadiens-français

SOUS LE MINISTÈRE BORDEN.

La charge de secrétaire de la Commission des Eaux Limitrophes a été donnée, nous assure-t-on, à un M. Burke. C'était un Canadien-français qui la remplissait auparavant : M. Thomas Côté.

Le "Devoir" lui-même a été obligé, l'autre jour, de constater que, au ministère de la Milice, un des fonctionnaires canadiens-français a été distitué par le col. Hughes et remplacé par un Canadien-anglais.

C'était un des griefs des conservateurs-castors-nationalistes, avant l'élection, que la nationalité canadienne française était trahie par le gouvernement Laurier, qui ne lui assurait pas la part de fonctionnaires à laquelle elle avait droit. Voyons ce qui s'est passé depuis que M. Borden est au pouvoir.

- Nous avons perdu :
- Le premier-ministre ;
- Le ministre de la Marine ;
- Le Solliciteur-Général ;
- Le président de la Commission du Transcontinental.

L'orateur de la Chambre des Communes.

Des sous-ministres et des hauts fonctionnaires dans plusieurs départements.

Le secrétaire de la Commission des Eaux Limitrophes, etc., etc.

Voilà comment le nouveau gouvernement, celui que M. Bourassa et le "Devoir" ont aidé à mettre au pouvoir, rend justice aux droits des Canadiens français.

Et l'on en verra bien d'autres !

L'hon. J. E. Roberge

[Notes biographiques]

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs les notes biographiques qui suivent et qui compléteront notre article de la semaine dernière. L'hon. M. Roberge, depuis sa nomination, a reçu de nombreuses félicitations des amis qu'il possède partout, et principalement dans la Beauce.

Il est né à Ste Justine de Somerset en 1866. Il est le fils de Louis Roberge et de Marie Emma Blouin. Après avoir fait ses études commerciales au collège de Lévis, il alla s'établir à S. Vival de Lambton où il fonda la maison Roberge et Roberge. Deux ans plus tard, la société fut dissoute et l'hon. M. Roberge continua seul les affaires de cette maison. Il a épousé Mlle Clothilde Rousseau, fille de M. Teophras Rousseau, marchand de Nicolet, et de Hélène Bellerose, sœur du sénateur Bellerose. L'hon. M. Roberge est un "self made man". Doué d'une énergie de fer, il a su vaincre tous les obstacles et conquérir une position qui l'ont mis en vedette dans le monde commercial et industriel. Il est directeur de la Bedford Abestos Reserve Co., de la Bedford Land Co., de l'Emberton Lumber Co., de la Louise Lumber Co., de la British Colonial Insurance Co., et de la D'Israeli Box Co. Il est aussi directeur géant de la compagnie hydraulique S. François et a été directeur provisoire de la compagnie de chemin de fer de Metane. Durant plusieurs années, il s'est occupé avec activité d'agriculture et de l'industrie laitière. Il a fondé plusieurs beurrieres dans le comté de Beauce. Depuis 1898, il est membre du conseil d'agriculture de la province de Québec.

Les vieux meubles

M. L. . . . brocanteur au Pré-St-Gervais, était en train de "vieillir" dans sa cour, un certain nombre de meubles qui sortaient de la fabrique.

—Ce bahut Louis XIII, s'exclama-t-il, sera de l'époque dans un instant.....

M. L. . . arma son fusil avec de la grenaille—la grenaille fait admirablement les "trous de ver" et se mit à canarder d'infortuné bahut.

— Aïe !

Le jeune Léon, frère de M. L. venait d'arriver inopinément et de recevoir les plombs dans le bras et l'épaule. Il ne pensa pas à s'écrier : "Maintenant je suis de l'é-

poque" et tomba évanoui..... Heureusement, ses blessures ne sont pas graves ; on peut avoir un grain et même plusieurs sans se porter plus mal.

Le bahut n'a rien perdu pour attendre. Et quand quelque amateur le marchandera M. L. . . . pourra dire, sans exagération :

Pas un son de moins....Ce vieux meuble est le souvenir d'une tragique histoire de famille.

Voilà une histoire authentique, qui sera méditée avec fruit par les collectionneurs.

Pour ma part, j'connais un fabricant de meubles anciens qui entretient, dans son jardin, des fauteuils des chaises, des crédences etc., qu'il arrose religieusement tous les matins. Au bout de quelques mois, il récolte.....c'est admirable..... Pour les meubles, les années de campagne, se comptent au centuple et plus....Les trous de vers sont authentiques, et un fauteuil d'un Louis en vaut 25 quand il est à moitié pourri.

Evidemment, c'est plus lucratif que de cultiver des pommes de terre ?

Clément Vautel.

Les Demi-Malades

Combien rencontrez-vous de personnes qui, en réponse à votre question sur l'état de leur santé, vous répondent avec l'accent du découragement :

—Je ne me sens pas dans mon assiette, je suis fatigué, accablé, je n'ai pas le moindre goût au travail et, cependant, je ne suis pas malade.

Vous avez là les symptômes de la neurasthénie à son début : une défaillance du système nerveux surmené.

Le VIN ST-MICHEL

convient tout particulièrement à cette catégorie de demi-Malades dont la santé nécessite de l'attention, des soins, un exercice modéré, du grand air et l'usage régulier d'un bon vin tonique pour remonter le physique aussi bien que le moral — et le VIN ST. MICHEL a fait ses preuves.

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE.

DISTRIBUTEURS POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS MONTREAL

EASTERN DRUG CO.

DEPOSITAIRES POUR LES ETATS-UNIS

14, FULTON ST., BOSTON, MASS.



J. O. MASSICOTTE,

Seul Manufacturier de Bijouteries à Québec

Gros et Détail

Si vous avez du vieil or, tel que Jones, Bagues, etc. dont vous ne vous servez plus, envoyez-le moi. Nous vous fabriquerons ce que vous désirerez. Je fournis toutes les pierres désirables.—Assortiment complet de Bijouteries, Montres, etc.

7, rue St-Joseph

Quebec

Lisez L'Eclaireur

Les Grands Moulins de la ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED

dont les journaux et nos voyageurs vous ont souvent entretenus, sont prêts à livrer leur nouvelle farine,

LA FARINE ST. LAWRENCE pour la production d'une qualité supérieure de pain et de pâtisseries.

4 Marques d'égale pureté : "REGAL" "NATIONAL" "LAURENTIA" "DAILY BREAD"

Nous Garantissons la Livraison

The St. Lawrence Flour Mills Co. Limited
Phone Bell Main 7239
1110 Rue Notre Dame Ouest, Montreal
LA FARINE ST. LAWRENCE
BLANCHÉ ET PURÉ COMME LE LYS

INDICE de SANTÉ chez le BÉBÉ

Quand bébé rit, c'est l'indice que sa santé est parfaite; quand bébé pleure, c'est qu'il a faim ou soif; quand bébé crie c'est qu'il souffre.

Donnez lui une dose de

SIROP D'ANIS GAUVIN

— POUR LES ENFANTS —

les pleurs, les cris cesseront, la gaieté renaitra et la santé générale de l'enfant en bénéficiera.



Témoignage bien Categorical M. Joseph Labine, le père de M. Alfred Labine, le pharmacien bien connu de Nashua, écrit: J'ai toujours employé et je recommande à toutes les mères de famille, d'employer le Sirop d'Anis Gauvin, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse et Manque de Sommeil. J'ai toujours été satisfait des effets de cet incomparable Sirop qu'on devrait toujours avoir sous la main. Mes félicitations. JOS. LABINE.

EN VENTE PARTOUT : 25c LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 850, Rue Ste-Catherine Est Montréal.

Un Remède par Excellence

L'ELIXIR RODRIGUE

POUR LES ROGNONS

Voici une médecine qui vient de faire son apparition sur le marché et dont la vogue déjà grande atteste toute la valeur. Les nombreux certificats que nous avons en main en sont une preuve manifeste. Ces personnes qui nous ont donné sont pleines de vie et peuvent attester encore de la véracité de ces témoignages.



D'ailleurs, l'Elixir Rodrigue, composée de l'essence d'arbustes très rares, préparée avec soin, soigneusement analysée, se vend un prix qui, par lui même, est une garantie—\$1.25 la bouteille—s'il n'était pas certain du résultat.

Toute personne souffrant de la maladie des rognons, rétention ou relachement d'urine, troubles de la vessie, mauvaise digestion, inflammation de la vessie, est certaine de trouver un prompt soulagement. L'Elixir Rodrigue chasse la fièvre des reins, éclaircit les urines, débouche les conduits des rognons à la vessie, etc.

Nous sommes assurés que la guérison sera certaine, si la personne suit bien les directions indiquées sur la bouteille. Exigez le portrait de l'inventeur sur chaque bouteille avec la date de la Patente, 14 juillet 1917.

J. E. ROY, St-Georges, Beauce. SEUL AGENT POUR LE CANADA.

ATHA NASE DOYON, agent pour Beauceville.

EN VENTE PARTOUT: \$1.25 LA BOUTEILLE

UN CONTE

PAR SEMAINE

CHARGES D'AMES

Entre Fontainebleau et le Loing, presque sur les bords de la rivière, on trouve encore quelques cabanes, plutôt huttes que cabanes, des descendants de ces anciens bûcherons qui apportaient leurs charbons sur les "ventes" ou carrefours de la forêt royale.

Les rives sinuoses du Loing sont pittoresques; ses eaux calmes réfléchissent les longs peupliers et attirent, à partir du printemps, une nuée de peintres parisiens qui s'installent à proximité de la forêt et de la rivière dans le pays compris entre Marlotte et Moret.

Des étrangers viennent, même l'hiver, goûter le charme sauvage de Montigny, et augmentent par leur présence le débit du bois de chauffage, ce qui permettait au vieux Randonet, un des plus anciens bûcherons de la contrée, de vivre sans mendier.

Il vivait encore l'an dernier, fier de ses aïeux, qui n'avaient jamais quitté la forêt profonde depuis le temps du bon roi Henri, ou qui, du moins, relégués par les règlements à l'orée des petits bois communaux, n'avaient jamais cessé d'y faire des fagots ou d'y manier la cognée.

Randonet était veuf. Sa femme l'avait laissé avec deux enfants, une fille déjà grande, Mariannette, qui avait quinze ans, et un garçon de sept ans, Philibert, un mioche volontaire et taciturne, qui, pensait le vieux donnerait plus tard du fil à retordre à ceux qui voudraient le forcer d'obéir.

La femme Randonet, le jour de sa mort, deux ans déjà passés, avait pris la main de l'aînée et lui avait dit:

—Tu sais, Mariannette, te voilà grande à cette heure. Ton père est vieux. Ton frère a la tête dure. Je te les confie tous les deux, puisque le bon Dieu veut que je vous quitte. Veille surtout au petit. Sers-lui de mère. Tu as charge d'âmes, comme dit le curé de Bourron.

Mariannette, en pleurant, avait répondu:

—Oui, m'man, je te promets; oui, m'man.

Et, le lendemain, la grande sœur était passée petite mère.

C'était elle qui s'occupait de tenir la utte propre, de préparer au père la soupe du soir, de soigner les vieilles hardes du petit. Elle était vaillante à l'ouvrage, solide, courageuse, pleine de la santé qui tombe des branches bourgeonnantes, vigoureuse comme les jeunes pins qui bordent la forêt. Presque toute la journée, elle était seule. Le vieux père, dès l'aube, partait en journée du côté de Gray, où il faisait des coupes.

Une heure après, elle révélait Philibert, qui bougonnait, pour le conduire à l'école communale de Bourron, deux kilomètres, à travers champs pour raccourcir, tantôt sous la pluie, tantôt sous la neige.

Au retour, elle passait par Marlotte et prenait chez le boulanger le pain de la semaine ou d'autres menues provisions, selon sa bourse.

Puis, gaie, elle regagnait sa hutte, où elle cousait des vêtements grossiers, que vendait aux gens de la campagne un marchand drapier de Bourron.

Philibert, le soir, revenait seul de l'école.

Souvent, il s'attardait, inquiet, à la position du soleil au-dessus de l'horizon, plus exactement que si elle eût possédé une de ces belles montres d'or qu'elle voyait au corsage des dames à la messe du dimanche.

Un soir, Philibert rentra plus tard encore que d'habitude. Elle était allée au-devant de lui, songeant aux recommandations de sa mère morte: "Veille sur le petit!" Le père, que dirait-il, s'il ne trouvait pas Philibert à la maison, la nuit tombée?

Et, à travers bois, elle criait, les deux mains en cornet autour de la bouche:

—Philibert! ohé! Philibert! ohé!

Il arrivait, sanglotant, par une allée sombre, et l'écho répétait les sanglots de sa petite poitrine déchirée.

—Qu'as-tu, mon Philibert? Pourquoi rentres-tu si tard? Tu as été puni à l'école?

Les poings sur les yeux, Philibert pleurait.

—Tu ne veux rien me dire? Ta petite mère serait si heureuse de te consoler!

Philibert frappa du pied la terre: —Je ne veux pas être consolé! Je ne veux pas oublier ce qu'il m'a fait, ce grand lâche!

—Qui est le grand lâche? Que t'a-t-on fait?

—C'est Pierrillot! Pour me voler mes bîles, il m'a donné un coup de poing dans l'oeil.

—Fais voir s'il t'a fait bien mal!

Elle écarta les poings du petit, qu'il tenait fermés sur ses yeux, et elle vit

l'oeil gauche tuméfié, sanglant.

Elle eut peur, traîna vite l'enfant par la main jusqu'à la hutte et lava la meurtrissure à grande eau:

—Ah! je te jure que je vengerai, petite mère, je te le jure! répétait Philibert, avec un accent de haine profonde.

Alors, Mariannette fit très douce sa voix et, attirant la tête de l'enfant sur sa poitrine, répondit:

—Sois raisonnable, mon Philibert; Pierrillot est ton camarade. Il a mal agi, c'est vrai. Mais, après tout, il n'est pas plus grand que toi! Vous allez avoir tous les deux onze ans en même temps, puisque vous ferez votre première communion ensemble l'année prochaine. Et puis, il n'a peut-être pas cru te faire tant de mal.

—Un lâche et un voleur!

—Mais non, mon petit.

—Je me vengerai, je me vengerai!

—Il ne faut jamais se venger.

—Pourquoi ça?

—Tu ferais de la peine à notre maman, qui est morte et qui était si bonne!

Philibert eut un avancement têt du menton et murmura entre ses dents, pour que sa petite mère n'entendît pas:

—Nous verrons bien!

Mariannette seule pouvait compter ce petit coeur sauvage; mais elle comprit que, cette fois, elle n'aurait pas raison de sa rébellion haineuse.

Elle connaissait si bien ce caractère entier et résolu!

Tous les jours elle tremblait, craignant que Philibert ne rendit au centuple à Pierrillot le mal que Pierrillot lui avait fait. Il devenait de plus en plus taciturne.

Elle savait que le jeudi — qui n'est pas jour d'école — Pierrillot avait l'habitude de venir jouer sur les bords du Loing avec Philibert.

Elle attendit ce jour avec impatience pour voir si son frère avait oublié! Mais Philibert, toute la journée, se cacha sous bois, comme s'il guettait quelqu'un.

Il fut triste le jeudi suivant, le front toujours plissé. Et un mois s'écoula sans que les deux enfants se fussent rencontrés face à face.

Mariannette finissait par ne plus penser à la querelle des deux gamins. Mais, le soir, elle ne manquait jamais de donner à Philibert des conseils de douceur, des préceptes de charité, redoutant son caractère vindicatif et sournois:

—Un soir, avant le souper, — il était sept heures — Mariannette vint au Loing puiser de l'eau fraîche, sous un aulne pâle qui semblait protéger un remous de source argente. Elle s'agenouilla sur la rive et, tendant le bras, emplit d'eau un pot de grès d'eau claire, limpide et pure qui donnait soit rien qu'à la regarder.

Tout à coup, à dix pas d'elle, sous la feuillée, un bruit de corps qui tombe à l'eau se fit entendre, suivi d'un cri déchirant.

Elle se pencha et vit un enfant qui le courant entraînait.

Il se débattait vainement, s'enfonçait, reparessait.

Derrière elle, un pas se fit entendre. C'était Philibert qui accourait.

—Que veux-tu, petite mère, qu'as-tu?

—Ah! fit-elle, toute pâle... J'ai cru que c'était toi qui venais de tomber dans l'eau... Oh! le pauvre petit! Mais, regarde, le courant l'entraîne, il est perdu, il va mourir!

Philibert, la main sur les yeux, en auvent, examina la surface de l'eau.

—Tiens! c'est Pierrillot! Pierrillot qui se noie!

—Oh! sa pauvre mère! gémit Mariannette en courant le long de la rive, affolée.

Et soudain, elle se retourna à une seconde chute de corps dans l'eau.

—Philibert, cria-t-elle, Philibert, mon petit!

Mais Philibert, sans répondre, nageait, à longues brassées, vers Pierrillot.

Il était bon nature, Philibert! Il attristait son camarade, et, pan... pan... lui envoya dans les yeux deux coups de poing qui le firent d'abord tourner et l'étourdir.

—Ca, murmura-t-il, c'est pour régler notre compte, et aussi pour que tu ne te cramponnes pas à moi!

Puis il tira le corps inerte vers la rive où Mariannette effrayée continuait à crier au secours.

—Il pensait en nageant: —Maintenant ce que je fais, c'est pour petite mère; entends-tu, grand lâche?

Il aborda, rompu, haletant, anhélant.

Le noyé, couché à terre, ouvrit les yeux et rencontra le regard terrible de Philibert, qui l'apostropha sur un ton de triomphe:

—Ah! ah! sac de plomb! J'avais juré de me venger! c'est fait. C'est moi qui t'ai sauvé. C'est ça qui t'embêtera toute ta vie...

Mais Mariannette le prit dans ses bras, le serra fortement, avec une passion maternelle, et lui dit, tout en larmes:

—Ah! mon petit homme, que je suis fière de toi!

FERNAND-LAFARGUE.

CHARBON

Stove, Egg et Chesnut

Donnez votre commande de Charbon maintenant. La meilleure qualité de Charbon au prix du marché.

J. F. PLEAU

Marchand de Charbon et de Matériaux de Construction.

161, RUE SAINT-PAUL - QUEBEC

Téléphone 3886 (Ancienne adresse 227 rue St-Paul)

Résidence, 17, Avenue du Sacré-Coeur, Tél. 3922.

E. JACOT

BIJOUTIER

95, RUE ST-JOSEPH - QUEBEC

Etablissement Technique et Esthétique pour Montres, Horloges, Bijouteries, Bagues, Joncs, Argenteries, Optique, Diamants et Pierres précieuses. Travail très soigné. Souvenir de Québec.

Marchands de la campagne

NOTEZ CE CI

QUE

La Manufacture

Jobin & Rochette

QUEBEC

1 - Fabrique directement ses Chaussures pour le commerce local.

2 - Fait bénéficier ses clients des escomptes des Jobbers.

3 - Ne met sur le marché que de bonnes, solides et durables Chaussures qui conviennent le mieux aux clients.

M. P. A. POULIN, représentant, St-Georges-Est, Beauce

Bull Dog

Tel est le nom du nouveau thé en paquets appelé à devenir le plus populaire. Placé sur le marché depuis 5 mois seulement, sa qualité lui a déjà créé une demande considérable.

Demandez-le chez votre fournisseur. EN GROS SEULEMENT.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie

EPICIER EN GROS

QUEBEC

The Manufacturers Life

ETRENNES

Tous les journaux sont remplis depuis quelques semaines de Cadeaux pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Le cadeau le plus pratique de la part de d'un mari à son épouse, d'un père à son enfant, d'un fils affectueux à sa mère vénérée, d'un frère à sa sœur, est certainement sa police d'Assurance sur la vie, dans la

Manufacturers Life Insurance Company

PENSEZ-Y !!

et adressez-vous à

THE MANUFACTURERS LIFE

133 rue St-Pierre - QUEBEC

Pour un choix de polices appropriées à tous les besoins

J. EUG. GÉRON, AGENT GENERAL

Pour le District de Beauce

WM. McLIMONT & SON

MARCHANDISES SÈCHES

71 et 73 rue St-Pierre, Québec.

Notre voyageur, M. A. C. GIGUÈRE, est maintenant sur la route avec tous les échantillons pour le printemps prochain. Nous faisons une spécialité de Tweeds, Serges, Etoffes à robe, Gants Dentelles, etc.

Toute commande par son entremise ou par la malle aura notre meilleure attention.

"ATTENTION"

J'ai en main en ce moment un assortiment complet de Joncs Bagues de toutes grandeurs et aussi Chaînes et Loquets. Avez vous des Bijoux ou Montres à faire réparer? Venez me voir ou envoyez-moi les par la malle et je suis sûr que vous aurez entière satisfaction, car l'ouvrage est garanti. L'ouvrage reçu par la malle sera expédié avec la plus grande attention. Mes prix sont intéressants. Téléphone 2537.

ARTHUR PAQUET

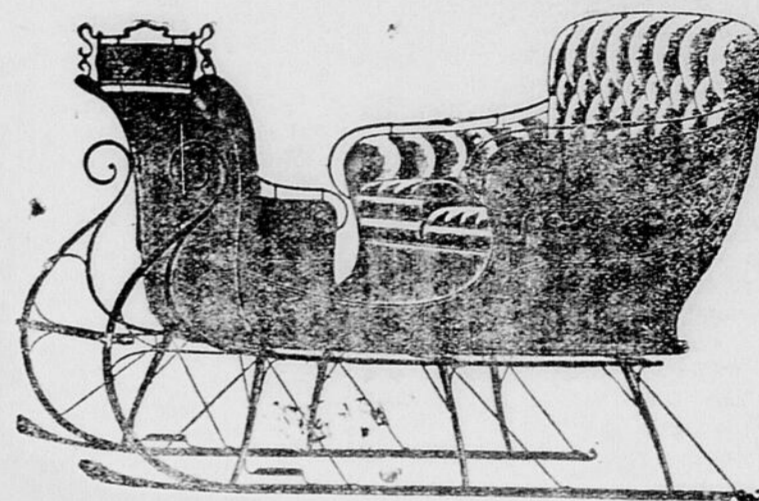
Manufacturier de Bijouteries

67, rue St-Joseph, QUEBEC.

Correspondance sollicitée.

O. NADEAU & FRÈRE

Manufacturiers de Voitures, Sleighs, Carrioles BEAUCEVILLE



Nous nous faisons un plaisir de vous annoncer que nous aurons comme par le passé le plus bel assortiment de VOITURES D'HIVER, telles que

SLEIGHS, CARRIOLES, BORLOS,

dans les patrons les plus variés et les plus modernes. Nous défions toute compétition par nos plus bas prix et par notre ouvrage garanti de première qualité et de grande durée étant fabriquée par nous qui travaillons toujours à la satisfaction de nos clients.

Vous avez l'avantage d'être à la porte du Manufacturier, vous pouvez par conséquent plus facilement choisir et aussi régler les troubles qui peuvent survenir, pouvant à n'importe quelle heure voir le Manufacturier.

Nous sollicitons donc fortement une visite avant de placer votre commande, c'est autant à votre avantage comme du nôtre.

Téléphone 3491

U. F. Drouin & Cie

Importateurs de Matériaux de Constructions, et de Plomberie.

Briques, Ciment, Plâtre, Rock Wall, Blanc de Céruse, Terre à Feu, Plâtre à Terre, Tuyau de Grès, Pitch, Asphalt, B. odette, Tuyau de Fonte, Plomb en Lingot, Soudure, Babbit, Etoupe Goudronnée, Clotures et Barrières.

180, rue Saint-Paul et 117, rue Saint-André,

QUEBEC.

Trois lignes qui font le succès du marchand Confitures Québec Preserving Co.

Le Sirop de Sucre "Favorite"

Catsups Québec Preserving, Maple leaf Favorite Hot Stuff.

Toujours en main un assortiment complet d'Épicerie

Québec Preserving Co.

35, rue Smith, QUEBEC.

Tel 2461

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON LE CRIME DE L'ONCLE RENAUD

PAR ROGER DOMBRE

(Suite)

— Certes! il en offre un prix insubmersible: quatre-vingt mille francs.
— Quatre-vingt mille francs! répéta Jean, ébloui.

— Tu penses bien que j'accepte la proposition. J'ai envie de me mettre en route, ce matin même, pour Arles. Veux-tu venir avec moi?

— Oh! oui, fit avec élan le jeune garçon, qui aimait à changer de place.

Ce fut au retour de la petite expédition en Camargue, qui fut charmante d'ailleurs, que Renaud confia à son neveu qu'il avait l'intention de l'emmener à Paris afin qu'il reçoive quelques bonnes leçons, suive quelques cours publics et ensuite, fasse choix d'une carrière.

Jean rougit de joie; Paris, il verrait Paris!
Quelques jours plus tard ils étaient à Paris.

TROISIÈME PARTIE CHARME DANGEREUX

— Petit, si tu aimais un jour, tu me le dirais, n'est-ce pas? Tu ne me le cacherais point, dis-moi?

— Oui, oncle Renaud, je vous le confesserai... peut-être pas tout de suite, mais quand j'en serais moi-même bien sûr.

— Oh! fit Renaud, couvrant son enfant chéri d'un regard inquiet, on voit bien vite clair en soi... Il n'y a pas besoin de s'étudier longtemps pour voir si l'on n'aime pas.

Le jeune homme ne répondit pas et se remit à rêver.

Il rêvait beaucoup depuis quelque temps, c'est pourquoi Renaud le considérait d'un oeil perplexe, se demandant si déjà l'amour n'avait pas effleuré ce front de vingt-deux ans.

Renaud soupira, se tut et attendit.
Eh! oui, Jean avait vingt-deux ans aujourd'hui; il venait de recevoir son diplôme de médecin et pouvait commencer à gagner sa vie.

Lui-même se le disait bien; le pauvre oncle Renaud avait fait assez de sacrifices pour lui, il devait maintenant le lui rendre. Le temps avait passé, mais le jeune homme en avait, certes, bien profité.

D'abord ahuri, ébloui par les splendeurs de Paris, à son arrivée de la province, Jean s'était mis promptement au travail; il avait, en quelques mois, acquis le degré de science des camarades de son âge, franchi brillamment en deux années les épreuves des deux baccalauréats, fait son service militaire (un an seulement en qualité de fils de veuve), et employé à étudier encore tous les instants de répit que lui laissaient l'exercice et les corvées.

Pendant ce temps, Renaud vivait très modestement à Paris et l'année du service militaire de Jean l'avait renvoyé à Bonneveine.

Qu'aurait-il fait seul dans l'immense ville où il comptait peu d'amis et pas de parents, à part Césarine quand les d'Entrelles se réinstallaient dans leur hôtel?

Mais maintenant les heures d'épreuves étaient finies; adieu le tremblement qui précède les longues séances d'examen, les craintes de l'insuccès, la peur de l'avenir brisé ou indéfiniment reculé!

Et voilà qu'à présent qu'il s'agissait de prendre une détermination, Jean se montrait tout à coup hésitant, perplexé!

Demeurerait-il à Paris, exerçant son état de médecin, ou viendrait-il se contenter de l'humble clientèle de campagne à Bonneveine?

Jadis, il rêvait de la vie à Marseille.

Aujourd'hui il ne savait.

Indulgent comme toujours, Renaud se disait:

— Le petit a trop travaillé; son cerveau surmené a besoin de repos. Je vais lui offrir de l'emmener à Bonneveine. Là, dans le repos du home, dans l'air natal, il saura mieux ce qu'il veut.

On entra en octobre et, à cette époque, Paris, qui est vide, a peu d'attraits tandis que la Provence a en réserve d'exquises journées de chaleur et de soleil.

— Petit, lui dit-il, employant toujours avec lui, par habitude, l'expression familière d'autrefois, il faut que tu changes d'air; tu es pâle, tu ne manges plus et tu es triste; nous partons pour Marseille la semaine prochaine.

Mais cette proposition, au lieu de réjouir le jeune homme, amena un nuage sur sa figure déjà si sombre.

— Est-ce que ça ne te plaît pas, petit? demanda le bossu, étonné.

— J'aimerais mieux attendre quelques jours encore, murmura Jean, l'air suppliant et malheureux.

Renaud ne répondit rien. Il pen-

saît seulement que mieux valait prendre tout de suite des vacances, afin de se mettre au travail aussitôt l'hiver venu, et de décider, une bonne fois, en quel endroit le nouveau médecin exercerait ses talents.

— L'enfant ne songe jamais à cela, se dit le pauvre Coste; l'argent semble n'avoir aucune valeur pour lui. Certes il est reconnaissant plus que de raison du peu que j'ai fait pour lui; mais avec son esprit si loin du terre à terre, il ne se doute pas, le chéri, que, pour subvenir aux frais de son éducation pour laquelle rien n'a été épargné, j'ai dû prendre beaucoup sur mon petit capital, et ce qui m'en reste aujourd'hui est maigre, fort maigre.

Renaud avait raison, Jean ne pensait pas aux choses matérielles; il manquait d'esprit pratique.

Son oncle ne lui en voulait certes pas pour cela; au contraire, il aimait à lui voir ce dédain de l'argent, dédain si rare de nos jours; mais il s'inquiétait de l'avenir, à présent.

II

— Je vous dis, oncle Renaud, que je ne suis pas malade et que je n'ai pas besoin de l'air des montagnes; un peu plus tard, nous irons à Bonneveine, et alors...

D'un geste de fatigue, d'impatience, le jeune homme retira sa main de celle de Renaud qui l'avait prise dans les siennes.

— Vous vous figurez ce qui n'est pas, fit-il avec humeur, et tenez, c'est plutôt vous qui êtes malade...

— Oui, oui, tu as raison, petit, c'est moi qui ne suis pas bien, qui ai besoin d'un changement de lieux! s'écria-t-il vivement.

— Eh! qui vous empêche d'aller faire un tour du côté d'Aix-les-Bains ou de Genève? répliqua Jean qui, pour la première fois de sa vie, trouvait impertinente la présence continue de son vieil aml.

— Il me semble, en effet, que depuis deux ou trois jours, vous avez mauvaise mine et vous êtes nerveux. Prenez votre billet dès aujourd'hui, faites le tour des lacs suisses; la saison est un peu avancée mais vous serez moins encombré par la foule des voyageurs; moi, je vais vous rédiger une petite ordonnance bien simple.

Renaud se leva, tout joyeux.

— C'est cela, petit, nous partons ce soir-même; je vais m'occuper de notre bagage.

— Nous partons? notre bagage? répéta Jean, ahuri.

— Sans doute. Je t'enlève. Crois-tu que je vais te laisser seul ici pendant quinze jours ou trois semaines?

Un peu de rougeur monta au front pâle du jeune homme.

Renaud devina sa pensée ombreuse.

— Oh! mon chéri, s'écria-t-il, tu me comprends mal; je ne veux pas dire qu'à ton âge tu ne puisses vivre à Paris, seul et indépendant. Je te connais assez pour m'en aller tranquille sur ton compte, absolument tranquille. Mais, vois-tu, chéri, c'est ton vieux maniaque d'oncle qui ne peut se passer de toi...

— Cependant, répliqua Jean, le sourcil un peu froncé, mon devoir me retient ici.

Renaud écarquilla les yeux.

— Ton devoir! quel devoir? Tu n'as pas encore de clientèle.

Il faut que je songe à m'en former une, balbutia Jean, qui devenait cra-moisi.

— Alors, c'est décidément à Paris que tu veux te fixer?

— Je ne... je le pense, j'y réfléchis...

— Mais n'était-il pas convenu qu'avant de prendre une décision formelle, nous nous donnerions quelques jours de vacances à Bonneveine, dans ce cher Bonneveine, que tu aimes tant?

— Oui, répondit le jeune homme, qui savait retrouver, à la fin d'octobre, les d'Entrelles et leur jolie parente à Montredon.

— Alors, je ne te comprends plus; pourquoi refuser de m'accompagner en Suisse?

Jean, à bout d'arguments, baissa la tête et ne répondit rien.

Renaud vint se rasseoir, tout près de lui cette fois; et, passant un bras autour du cou de son neveu, il continua, d'une voix de plus en plus douce et insinuante:

— Pourquoi n'avoir pas plus de confiance en moi, petit? Que t'ai-je fait? As-tu peur que je te gronde? Tu sais bien que non. L'autre jour, quand je t'ai dit: "A l'heure où tu sentiras battre ton coeur, tu me le diras, mon Jean," pourquoi n'avoir répondu affirmativement si tu devais me tromper? Crois-tu donc que je suis aveugle et que je n'ai pas vu ce qui se passe en toi, mon pauvre garçon?

(à suivre)

CANADA } Cour
Province de Québec } Supérieure
District de Beauce }

Sous l'Acte des Liquidateurs, du Canada

No 440

Le 16ème jour de décembre, dix-neuf-cent-onze.

Devant Son Honneur le juge H. C. PELLETIER, La Compagnie Ling Asbestos, limitée, en liquidation.

et
John J. Penhale, gérant, East Broughton, Qué.
John J. Griffith, comptable, de la cité de Sherbrooke.

Liquidateurs conjoints, et
Les dits liquidateurs, Pétitionnaires.

La Cour, sur la pétition des liquidateurs conjoints, ordonne, une seconde fois, aux Créanciers, Débiteurs de débetures, Actionnaires et autres qui ont des réclamations à faire contre la Compagnie Ling Asbestos, limitée, de produire leurs réclamations entre les mains des liquidateurs conjoints, au bureau de la Compagnie en liquidation, à East Broughton, Qué., ou au numéro 125, rue Wellington Sherbrooke, Qué., dans un délai de quatre mois de cette date, la dite annonce devant être publiée dans un journal, en langue française, dans le district de Beauce, et dans un journal de langue anglaise, dans

le district de Québec, et qu'un tel avis soit ensuite donné aux créanciers, par lettre recommandée.

JOHN J. PENHALE,
JOHN J. GRIFFITH,
Liquidateurs conjoints,
MCMASTER et PAPINEAU,
Procureurs des liquidateurs conjoints.

TERRE À VENDRE

Une magnifique ferme de 285 acres, dont 130 acres en culture, avec maison, hangar, remise, deux granges, etc., environ 225 acres sont de la terre de pointe de rivière; prix très bas, et conditions faciles. Cette propriété est située à un demi mille du village.

Raisons de la vente; règlement de succession. Pour plus de renseignements s'adresser à:
S. Gobeil Jr. La Patrie, Co. Compton.

Avantageux

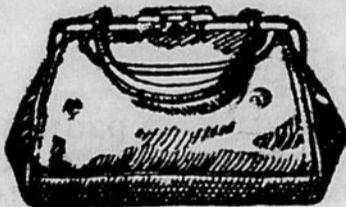
Un poste très avantageux pour un manufacturier ou une compagnie quelconque qui voudrait bâtir une manufacture s'offrirait en un endroit très central, tout près de la gare du chemin de fer, ainsi que d'une rivière. Il y aurait exemption de taxes et beaucoup d'autres avantages. Pour plus amples informations, s'adresser par lettre à B. Z. X. bureau du journal "L'Éclair" le but de cette offre est l'agrandissement de la place.

B. Z. X.
L'Éclair.

TABAC ROSE QUESNEL Doux et Naturel

EXIGEZ LA ROSE

Rock City Tobacco Co. QUEBEC



Manufacturier en Gros et Exportateur de

Harnais, Colliers, Selles, Portemanteaux, Malles, Couvertes à Cheval, Valises, Sacs de voyage, etc.

NEGOCIANTS ET IMPORTATEURS de Cuir, articles de Sellerie, et de

Cordonnerie. Notre représentant aura le plaisir de passer chez les marchands. Ecrivez pour notre nouveau catalogue de harnais.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

LAURENT MOISAN

Manufacturier de Marbre Artificiel

Anteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnes, Colonnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linolium Royal, etc., etc.

Les Dessins, Modèles, Modelage et Sculpture sur Bois, des Coulagess en plâtre et ciment recevront une attention toute spéciale.

Exécution prompte à des prix très bas. Une visite est respectueusement sollicitée

946-950, Rue St-Valier, Quebec

Légumes, Huitres, Fruits, Poissons, DOMINION FISH & FRUIT COY.

Marché Champlain

succursale: 49-51-53, Rue St-Paul, QUEBEC

Huitres Malpèques et autres Huitres

Seuls agents pour le "Sealshift". Nous tenons tous les fruits Pêches, Poires, Prunes, Pommes. Le plus bel assortiment. Stock toujours frais. Aussi: Poissons et Légumes. Nous vendons toutes les sortes de poissons, salés ou frais. Les seuls représentants, à Québec, de la Cie des Produits de l'Ouest.

Venez nous voir

John B. Caverhill & Co IMPORTATEURS DE NOUVEAUTÉS

91 rue St-Pierre, Montréal. 72 St-Joseph, Québec

La plus importante maison de Nouveautés de la Puissance Toutes commandes qui nous seront confiées recevront la meilleure attention.

GRAND IMPORTATION D'ALLEMAGNE



Chignons à Grande Réduction

à \$1.50	\$2.00	\$3.00	\$6.00
\$1.00	\$1.25	\$2.00	\$4.00

Tous ces chignons sont garantis de première qualité, nous en avons seulement un certain nombre

HECTOR PAGEAU

PERRUQUIER

258, rue St-Joseph, Québec.

Liqueurs ! Pour les Fêtes !

Pendant ce temps de réjouissance, chacun tient à offrir à son ami ou son parent, un petit verre de quelque chose de bon.

Et Bien! pour cela venez nous voir ou écrivez-nous, nous sommes en mesure de vous donner pleine et entière satisfaction.

Venez nous voir, ou écrivez-nous et nous vous garantissons pleine et entière satisfaction. Une attention spéciale est donnée aux commandes reçues par la malle.

J. A. BEAUDET,

MARCHAND-ÉPICIER,

16 Marche Champlain,

QUEBEC.

JOSEPH LEGARE

J.-B. SYLVIO MOISAN

LEGARÉ & MOISAN

Fruits, Légumes et Provisions
EN GROS

SPECIALITE: ORANGE VALENCE

Prix défiant toute compétition. Demandez nos cotations

Coin des Rues St-Pierre et Sous-le-Fort

Québec

TELEPHONE 4023

FONDEE EN 1898,

L JOS. BELLEAU

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE

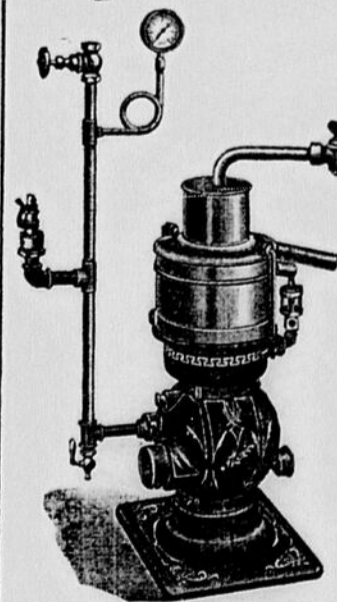
Matériaux et Fournitures

POUR

Beurreries, Fromageries,
Moulins à Scies, Etc.

61 SAULT AU MATELOT

QUEBEC.



GARANT & THIBAUD

DOREURS, ARGENTEURS
ET NIQUELEURS

Atelier pour placage de l'or, l'argent, le nickel, le cuivre, etc. Oxydage, vieilles argenteries remises à neuf. Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis, aussi argenteries de voitures, etc., etc.

REPARATIONS D'ORNEMENTS D'EGLISE

UNE SPÉCIALITÉ

Ouvrage garanti. Prix raisonnables. Une visite est sollicitée.

308 1/2, rue St-Joseph, Québec.

Les étrennes du Roi Georges

A l'occasion du Nouvel An, le roi Georges a fait des étrennes au Canada sous forme de distribution de titres. Parmi ceux qui ont été décorés par le souverain est M. Rodolphe Forget, le grand financier de Montréal.

La liste des décorés du Nouvel An est courte, à cause des décorations accordées par le roi à l'occasion du Durbur; mais elle comprend toute une catégorie de serviteurs du public, de politiciens et de personnalités de distinction, appartenant aux différentes professions libérales et au commerce.

En tête de la liste des coloniaux figure le très honorable Robert L. Borden, premier ministre du Canada, qui est fait conseiller privé. Ont été élevés à la pairie, Sir Thomas Gibson Carmichael, gouverneur de Madras; Sir Alfred Thomas, qui fut pendant de nombreuses années leader du parti gallois aux Communes et Samuel Hope Morley, ex-gouverneur de la Banque d'Angleterre.

Les Canadiens décorés sont, outre le premier ministre Borden, le Col. John Morrison Gibson, lieutenant-gouverneur d'Ontario, et Joseph Pope, sous-secrétaire aux affaires extérieures, qui sont faits commandants de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges; Thomas Cooper Boville, sous ministre des finances, compagnon de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges; et le lieutenant-colonel Rodolphe Forget, de Montréal, et Edmund B. Osler, de Toronto, membre du parlement du Canada, Knight-Rachelor.

Sir Max Aitken, l'évêque Worrol et l'hon Dr Pelletier, agent de la province de Québec à Londres, sont élus membres du Royal Colonial Institute et M. Charles Slemm, de Brantford, Ont., obtient la médaille de service, de capacité et de mérite.

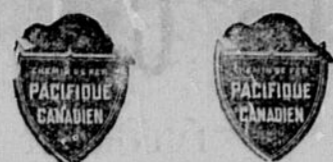
Sir Rodolphe Forget est l'un des plus connus parmi les financiers du Canada. Né à Terrebonne en 1851 il fit ses études au collège Masson, de cette ville. Il fut élu député de Charlevoix aux Communes en 1904, réélu en 1908, et aux dernières élections il remporta les deux comtés de Charlevoix et de Montmorency. Il est président et membre de plusieurs et d'importantes sociétés de grande importance, entre autres la Banque internationale du Canada, la Cie Richelieu et Ontario, etc., et l'un des bienfaiteurs insignes de l'hôpital Notre-Dame.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du treizième jour de Novembre 1911, constituant en corporation MM. Louis Morin, avocat, Arthur Giguère, commerçant, Auguste Pacaud, avocat, Eugène Tachereau et Valère Gosselin, notaires, de Saint Joseph de Beauce, dans les buts suivants:

Acquérir et posséder un atelier d'imprimerie avec tout le matériel nécessaire: imprimer un journal, prendre des abonnements et les distribuer; faire le commerce de papeterie, d'impressions, acquérir et posséder des machines et outillages nécessaires: acquérir ou posséder ou louer tous immeubles ou meubles en rapport avec les fins de la dite compagnie; faire généralement commerce d'impressions et de publication d'un journal, sous le nom de "La compagnie d'imprimerie de Beauce" avec un capital de dix neuf mille piastres (\$19,000.00) divisé en trois cent quatrevingt (380) actions de cinquante piastres (\$50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Saint Joseph de Beauce. Daté du bureau du secrétaire de la province, ce treizième jour de Novembre, 1911. JOS. DUMONT, Sous secrétaire de la province.



Service direct

Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Boston, New-York, Nouvelle Angleterre, Chicago, St-Paul, et tous autres endroits.

Ecrivez-nous ou venez nous voir. Nous vous donnerons avec plaisir, des renseignements précis concernant tous voyages, par toutes les lignes.

Pour renseignements détaillés, billets etc., veuillez vous adresser à 30, rue St-Jean angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE, Agence générale de Chemins de Fer et Paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques. Ou à E. J. HEBERT, dépt. des voyageurs, Windsor, Montréal.

Téléphone Bell 1777

OCT. BROCHU MARCHAND

Fruits et Légumes EN GROS

Spécialité: Bananes

Du 30 Juin à la fin de Septembre: PECHES, POIRES, PRUNEAUX, Etc., et toutes espèces de Légumes.

PLUMES, TABAC et FROMAGE

1, rue St-Pierre, et 24 Marché Champlain Québec



RÉSUMÉ DES RÉGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille frere ou soeur du futur colon.

DEVOIRS.— Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année pendant trois ans. Un colon peut détenir un quart de section de son homestead sur une terre lui appartenant d'au moins de so acres et occupée par lui-même ou par son père, mère, fils, fille frere ou soeur.

Dans certains districts le colon en règle peut retenir un quart de section à côté de son homestead. Prix 3.00 l'acre. DEVOIRS.— Une résidence de six mois dans chaque des six ans de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 50 acres en plus.

Un colon qui aurait fortifié ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa prescription, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix 3.00 l'acre. DEVOIRS.— Une résidence de six mois dans chaque des trois ans cultiver 50 acres et bâtir une maison valant 300.00

W. W. CORY.

Sous-ministre de l'intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Advertisement for 'Sport d'Hiver' magazine, featuring 'GRATIS! GRATIS! NOTRE CATALOGUE DE Sport d'Hiver' and 'L'ÉCLAIREUR' logo.

INTERCOLONIAL RAILWAY

LE ET APRES DIMANCHE, le 26 OCTOBRE 1911, les trains quitteront Lévis comme suit:

8.20 A. M.— Express pour Murray Bay via Rivière-Ouelle Junction, Rivière-du-Loup, Ste-Flavie et Campbelltown, tous les jours, excepté le dimanche. 4.20 P. M.— Express pour la Rivière-du-Loup, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche. 5.40 P. M.— Express Maritime pour St-Jean, Halifax & Sydney tous les jours, excepté samedi. Ce train ne se rend que jusqu'à Sainte-Flavie, le samedi. 12.50 P. M.— Express pour St-Hyacinthe et Montréal tous les jours. 4.20 A. M.— Express pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours excepté le dimanche.

Pour plus de détails et au sujet d'accommodement sur chars parlours ou dortoirs, on est prié de s'adresser aux bureaux des billets, en cette ville, No 7, rue du Fort, et 22, Dalhousie, Téléphone: 530 et 99.

S. J. NESTOR, C. T. A.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Le et après le 2 octobre 1911, les trains voyageront comme suit:

DIVISION DE LA VALLEE DE LA CHAUDIERE

ALLANT A L'EST ACCOMMODATION No. 30

Laisse QUEBEC (Traverse) à 7.30 a. m. Lévis à 8.00 a. m.—Laisse Sherbrooke à 7.35 a. m.— Valley Jet à 11.30 a. m.—St Joseph 11.50, Beauceville 12.25, St Georges 12.55 p.m., Morisset 1.40, Ste Rose 2.05, Ste Germaine 2.27, Ste Justine 2.47 Arrive à Ste Sabine à 3.00 p. m. MIXTE No 32

Laisse QUEBEC (Traverse) à 3.00 p. m. Lévis à 3.30 p. m., Valley Jet 5.10, St Joseph 5.28, Beauceville 5.50, St Georges 6.25, Morisset 7.00, Ste Rose 7.20, Ste Germaine 7.45, Ste Justine 8.05 arrive Ste Sabine à 8.20 p. m. Tous les jours excepté le dimanche. ACCOMMODATION No 16

Laisse Valley-Jet à 2.40 p.m., St Joseph 3.11, Beauceville, 4.00, arrive à St Georges à 4.45.

ALLANT A L'OUEST ACCOMMODATION No. 31

Laisse STE SABINE à 6.00 a. m., Ste Justine 6.20, Ste Germaine, 6.45, Ste Rose, 7.10, Morisset 7.40, St Georges, 8.20, Beauceville 8.45, St Joseph 9.10, Laisse Valley-Jet pour Sherbrooke et Portland à 9.3 a. m. Arrive à Sherbrooke à 1.15 p. m., arrive à Portland 8.05 p. m. ACCOMMODATION No. 15

Laisse ST GEORGES pour QUEBEC et SHERBROOKE à 9.00 a. m., Beauceville à 9.40 a. m., St Joseph 10.30, a. m. Laisse Valley-Jet pour Québec à 11.25 a. m., arrive à Lévis à 1.00 p. m., à Québec (traverse) à 1.05 p. m. Laisse Valley-Jet pour Sherbrooke, Boston et New York, à 3.04 p. m., arrive à Sherbrooke à 9.00 p. m., arrive à Boston à 7.30 a. m. et New York à 12.10 p. m. le lendemain. MIXTE No 33

Laisse Ste SABINE pour QUEBEC et SHERBROOKE à 4.00 p. m., Ste Justine 4.20 p. m., Ste Germaine 4.40 p. m., Ste Rose 5.00 p. m., Morisset 5.20 p. m., St Georges 6.10 p. m., Beauceville 6.40 p. m., St Joseph 7.10 p. m., Laisse Valley-Jet pour Lévis à 7.47 p. m., arrive à Lévis à 9.10 p. m., à Québec (traverse) à 9.15. Laisse Valley-Jet pour Sherbrooke à 8.00 p. m., arrive à Sherbrooke à 3.50 a. m.

DIVISION DE MEGANTIC

ALLANT A L'EST MIXTE No 20

Laisse TRING JCT. pour Mégantic à 11.10 a. m. St-Victor à 11.45 a. m. St. Ephrem à 12.10 a. m. St. Evariste à 12.50 a. m. M. Courcelles à 1.20 p. m. St. Sébastien à 2.00 p. m. St. Samuel à 2.25 p. m. St. Cécile à 2.45 p. m. arrive à Mégantic à 3.15 p. m. ACCOMMODATION No 22

Laisse TRING JCT. à 6.00 p. m. St. Victor à 6.25 p. m. St. Ephrem à 6.38 St. Evariste à 6.52 p. m. Courcelles à 7.12 p. m. St. Sébastien à 7.30 p. m. St. Samuel à 7.42 p. m. St. Cécile à 7.52 p. m. arrive à Mégantic à 8.10 p. m.

ALLANT A L'OUEST ACCOMMODATION No 21

Laisse MEGANTIC pour Québec et Sherbrooke à 7.00 a. m. St. Cécile à 7.20 a. m. St. Samuel à 7.28 a. m. St. Sébastien à 7.35 a. m. Courcelles à 8.03 a. m. St. Evariste à 8.30 a. m. St. Ephrem à 8.50 a. m. St. Victor à 9.05 a. m. arrive à Tring Jet à 9.45 a. m. MIXTE No 23

Laisse MEGANTIC pour Québec à 1.00 p. m. St. Cécile à 1.25 p. m. St. Samuel à 1.40 p. m. St. Sébastien à 2.00 p. m. Courcelles à 2.28 p. m. St. Evariste à 3.00 p. m. St. Ephrem à 3.30 p. m. St. Victor à 4.00 p. m. arrive à Tring Jet à 5.00 p. m. arrive à Lévis à 9.10 p. m. Tous ces trains marchent tous les jours excepté le dimanche. Chars à diner et chars dortoir. Pull-man direct sur tous les trains entre Lévis, New York, Boston et Portland Me. tous les jours et vice versa.

J. H. WALSH, E. O. GRUNDY, Gérant gen. Agent général du fret et des passager.

J. FORTIN, Surintendant. J. T. REID, Asst. Surintendant.

Large advertisement for 'SIROP MAGIC PUR SUCRE' by 'DROUIN, FRERES & PATTRAY QUEBEC'. Includes an image of a barrel and text: 'MANUFACTURE PAR DROUIN, FRERES & PATTRAY QUEBEC'. Volume: 'BARILS 15, 25 & 40 GALS'.

Advertisement for 'F. X. LEMIEUX & CIE' located at 'Beauceville-Est, P. Q.'. Text: 'Marchands de Cuir, Fournitures pour Cordonniers et Selliers. Manufacturiers de Bottes Sauvages, Mocassins et Souliers. GROS ET DETAIL. Téléphone de Beauce No. 50.'

Advertisement for 'J. B. Bedard & Frere' located at '44 et 46 rue St-Pierre, Québec'. Text: 'Negociants en Gros. Epicerie, Pipes, Tabacs, Bibeloterie, Ustensiles de cuisine, émaillés, Ferblanterie. Assortiment toujours complet et aux plus bas prix.'

Advertisement for 'J. B. LALIBERTE' located at 'St-Roch, Québec'. Text: 'CHAPEAUX & FOURRURES. Désirez-vous acheter tout ce qu'il y a de nouveau et de bon en Chapeaux et Calottes? Oui, Alors attendez nos voyageurs. Nous avons les Feutres Durs des plus célèbres manufacturiers Anglais, Français et Américains. Aussi les Feutres Mous Noirs et de Couleurs dans toutes les qualités. Les Marchands sont priés de bien vouloir attendre visite prochaine de nos voyageurs, ou bien de s'adresser à J. B. LALIBERTE, St-Roch, Québec'

Advertisement for 'Whitehead & Turner' located at 'Québec'. Text: 'Demandez à votre Epicier les Thés "STADACONA" XXX noir à lb.—Japon naturel et vert, paquet de 1 lb, boîtes de 5 lbs et à la livre.—Noir, canistres de 5 lbs, 2 lbs et 1 lb Gunpowder naturel. Paquets de 1 lb et à la livre.—Noir, paquets de 1 lb et 1/2 lb. ETIQUETTES NOIRES, JAUNES ET ROUGES. Epicier en Gros, QUEBEC.'

Advertisement for 'ALF. FORTIN RESTAURATEUR' located at 'Beauceville-Est, P. Q.'. Text: 'Le public-trouvera pour le temps des Fêtes, de quoi satisfaire ses goûts les plus difficiles. Bonbons, Chocolats, Bonbonnières, Jouets, Fruits, excellents Cigares, etc. BAS DE NOEL. Une spécialité. Un assortiment des plus complet. Nous tenons et nous continuerons de tenir un grand choix de Pâtisseries de toutes sortes. RENDONS-LUI VISITE'

Advertisement for 'GEO. TANGUAY' located at 'Québec'. Text: 'GRAINES de SEMENCE AVOINE et FOIN PROVISIONS GENERALES, FARINE, LARD, POISSONS, Etc. BARRÉ: 43 RUE ST-PAUL MAGASINS; 33 et 35, 34 et 26 rue St-André QUEBEC'

Advertisement for 'RENAUD & Cie' located at 'Québec'. Text: '72-74 rue St-Paul, QUEBEC, CANADA. Importateurs et Negociants. En Porcelaines, Vaisselles, Faïences, Verreries, Argenteries, Ferblanterie, Coutellerie, Pipes, Emaillé.'

Large advertisement for 'Baume Rhumal' by 'Whitehead & Turner'. Text: 'CONVIENT A TOUS LES AGES. Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire. En vente chez tous les marchands: 25c la bouteille'

CHOSSES ET AUTRES

LES TROIS VOLEURS

Un moujick conduisait un âne et un bouc au marché de la ville pour les vendre.

Un grelot était attaché au cou du bouc.

Trois voleurs aperçurent le moujick; l'un d'eux dit:

—Je vais lui voler son bouc, et il ne s'en apercevra même pas.

Un autre voleur dit:

—Moi, après, je lui volerai son âne.

—Ce n'est pas difficile, non plus, dit le troisième voleur; je lui volerai tous ses vêtements.

Le premier voleur s'approcha furtivement du bouc, lui ôta son grelot, qu'il attacha à la queue de l'âne et emmena le bouc.

Le moujick, trompé par le tintement du grelot, s'aperçut seulement au détour de la route que le bouc avait disparu. Il se mit à sa recherche.

Alors, le second voleur aborda le moujick et lui demanda ce qu'il cherchait. Le moujick lui répondit qu'on lui avait volé son bouc.

—Je l'ai vu, ton bouc, reprit le voleur, il n'y a qu'un instant; un homme passait dans la forêt avec l'animal; tu peux encore le rattraper, je garderai ton âne pendant ce temps.

Le moujick courut à la recherche de son bouc et confia l'âne au voleur. Celui-ci s'empressa de fuir avec l'animal.

Quand le moujick revint et qu'il vit que l'âne avait disparu, il se mit à pleurer et s'en alla tout droit devant lui.

Sur la route, près de l'étang, il rencontra un homme qui pleurait aussi; le moujick lui demanda ce qu'il avait.

L'homme lui raconta qu'on l'avait chargé de porter à la ville une sacoche pleine d'or, qu'il s'était endormi près de l'étang, et que, pendant son sommeil, la sacoche était tombée dans l'eau.

Alors, le moujick lui demanda pourquoi il ne se jetait pas à l'eau pour la chercher.

—Je crains l'eau, dit l'homme, et je ne sais pas nager; mais je donnerais bien vingt pièces d'or à celui qui me la retirerait.

Le moujick parut tout joyeux; il pensa:

—Dieu veut réparer la perte que j'ai faite de l'âne et du bouc.

Il se déshabilla, descendit dans l'eau, mais ne trouva pas la sacoche.

Quand il sortit de l'eau, ses habits avaient disparu.

C'était le troisième voleur qui les avait volés.

TOLSTOÏ.

REGRET FILIAL

Une petite grille de bois entourait la tombe de mon père. Selon sa volonté expresse, manifestée depuis longtemps, il avait été enterré dans le cimetière du village. Tous les jours j'y allais, et je passais une partie de la journée sur un petit banc placé dans l'intérieur du tombeau.

Le reste du temps, je vivais seul, dans la même maison où il était mort, et je n'avais avec moi qu'un seul domestique.

Quelle douleur que puissent causer les passions, il ne faut pas comparer les chagrins de la vie avec ceux de la mort. La première chose que j'avais sentie en m'asseyant auprès du lit de mon père, c'est que j'étais un enfant sans raison, qui ne savait rien et ne connaissait rien; je puis dire même que mon cœur ressentit de sa mort une douleur physique, et je me courbais quelquefois en tordant mes mains comme un apprenti qui s'éveille.

Pendant les premiers mois que je demeurai à cette campagne il ne me vint à l'esprit de songer ni au passé ni à l'avenir. Il ne me semblait pas que ce fût moi qui eusse vécu jusqu'alors; ce que j'éprouvais n'était pas du désespoir et ne ressemblait en rien à ces douleurs furieuses que j'avais senties. Ce n'était que de la langueur dans toutes mes actions, comme une fatigue et une indifférence de tout, mais avec une amertume poignante qui me rongait intérieurement. Je n'avais point de pensée; tout en moi était silence, j'avais reçu un coup si violent et en même temps si prolongé que j'en étais resté comme un être purement passif; et rien en moi ne réagissait.

Alfred de MUSSET.

Un blagueur raconte ses prouesses d'aéronaute.

—Un jour, dit-il, nous sommes allés si haut, si haut, que la terre ne nous apparaissait plus que comme une orange.

—Allons donc!

—Que même, ajoute le blagueur, nous avons dû viser, en redescendant, pour ne pas la manquer!

COLONNE

FEMININE

SUR LES FEMMES

Quoi qu'on en dise, une femme n'a pas à s'élever jusqu'à un homme; elle a, en réalité, à élever l'homme jusqu'à elle. Rien ne vaut le doux esprit féminin pour tamiser notre pensée, l'arrêter, la reposer, la filtrer, la rendre claire, la stériliser dans le sens pasteurien du mot.

Quels bons confesseurs, quels bons médecins que les femmes, si elles voulaient! Où trouver plus d'attention, plus d'adresse à découvrir la blessure d'une main légère? et quelle douceur de soins! Comme elles excellent à développer peu à peu la confiance d'un homme, cette confiance nécessaire pour approcher les âmes et sans laquelle la vie reste en l'air!

On dévorait tout Platon et tout Schopenhauer sans y trouver le quart de la philosophie pratique qui peut tenir dans un petit cerveau de femme. Leur sensibilité guidera leur raison, et elles ont su nous l'immense supériorité de savoir consoler, parce qu'elles ont celle de savoir souffrir. Elles paraissent gaies quoique oppressées de soucis, brillantes quoique enlisées dans une ornithologie obscure et tenace, des papillons quoique sur terre, fortes quoique faibles, pudiques quoique livrées aux plus dures réalités, belles quoique malades, jeunes, quoique d'âme vieillie.

Toutes, jeunes ou vieilles, froides ou passionnées, vachères ou duchesses toutes semblables, (à moins qu'une vie factice ne les ait trop profondément égarées,) elles démentent et entendent une note unique, la note du cœur. Du caillou de la route jusqu'aux nuages, partout il y a pour elles un flottement de lumière et d'harmonie. Elles vivent dans une atmosphère dore, ardente, respirant la poussière des hommes.

On s'est trompé en comparant les femmes aux hommes et en les jugeant inférieures parce qu'elles ne font pas de choses soi-disant rectilignes, comme la politique. Mais il faut reconnaître qu'elles ont des qualités maitresses d'art et de sensibilité.

Les fleurs doivent naître sous leurs pas; mais les fleurs ne naissent pas toutes seules. Fénelon, Fleury, Dupanloup, bien d'autres encore, l'ont déjà dit, il n'y aurait qu'à reprendre cette tradition; il faut que l'éducation des femmes repose avant tout sur le développement de la conscience, de la sensibilité, et par conséquent, sur l'idée de liberté.

On fait diverses objections.

Développer la sensibilité des femmes, dira-t-on, n'est-ce pas développer un côté faible? Elles ne sont déjà que trop impressionnables. Il y en a qui changent, d'une minute à l'autre, de physionomie, de sentiment, d'idée. En les abordant on ne sait jamais qui on va trouver. Il n'y a de constant que leur inconstance. Elles rient d'un oeil et pleurent de l'autre. Si vous vous hasardez à émettre aujourd'hui l'idée qu'elles soutenaient hier, elles vous regardent avec défiance; cette idée leur paraît suspecte venant de vous. Elles s'impatientent aisément comme chacun sait; elles s'irritent; elles vives pour un détail minime, faibles dans des cas importants... Est-ce là un sens à développer?

Il est facile de répondre que tout cela tient, au contraire, au manque d'éducation de la sensibilité. Les enfants aussi sont capricieux! Mais si sévère qu'on puisse se montrer pour les femmes, on reconnaîtra, je crois, que sous leurs apparentes variations, elles sont capables de sentiments plus stables que les nôtres. Elles n'oublient pas. Il y a chez elles des affections étrangement durables et étrangement profondes. Beaucoup d'innombrables femmes ont le courage que nous avons le moins: celui de sacrifier sa vie sans phrases, avec ténacité, non pas pour détruire d'autres vies, mais pour en édifier.

R. de Maulde La Clavière.

PENSEES

Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ils se sont avisés pour se rendre heureux de n'y point penser. — Pascal.

Il y aura dans toute société plus de douleurs domestiques à mesure qu'il y aura plus de plaisirs publics. Il y avait autrefois moins de plaisirs et plus de bonheur. — de Bonald.

De toutes les misères humaines, la plus grande est celle de l'homme sans Dieu; elle résume toutes les autres et les aggrave, car elle a quelque chose d'infini. — Père Didon.

Notre vie est une étoffe filée et tissée par nos mains; d'autres la tisseront et d'autres s'en pareront. Toutes les vies sont belles, où la pensée souveraine a été pour les autres. — Carmen Sylva.

Poissons et Fruits

GELES.—Saumon, Flétan, Doré, Brochet, Poisson-Blanc, Hareng, Haddock, Morue. Petite Morue en quart.

FUMÉS.—Morue. Hareng. Bloaters, Kippered.

SALÉS.—Morue, Saumon, Hareng, Anguille, Sardiné, Langues et Nauves.

POMMES.—Baldwin, Greening, Russett, Spy.

RAISIN Malaga.

ORANGES.—Californie, Mexicaine, Jamaïque, Valence 714, Valence 420.

Toutes ces marchandises au plus bas prix du marché. Demandez nos listes de prix. Nous portons une attention spéciale aux commandes reçues par la maille.

Quebec Fruit Exchange 31, 33 et 35, rue Saint-Pierre QUEBEC

Employez le BARDEAU "SECUAIRE" D'AMIANTE

Indestructible, Incombustible, Imperméable

Aucune dépense d'entretien. N'a jamais besoin de peinture

Ne fend, ni ne craque, ni ne pourrit.

L'UNIQUE TOITURE qui S'AMELIORE en VIEILLISSANT

PRIX TRES MODERES

BOIS D'AMIANTE ONDULE ET PLAT.

Demandez nos pamphlets descriptifs ou venez nous voir.

Asbestos Manufacturing Co., Ltd., Lachine

AGENCE EXCLUSIVE POUR L'EST CANADIEN

Tel. 4082, Casier postal 324.—Philippe PARADIS EDIFICE MORIN, 111, COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC

Une Occasion dans les Tapis BRUSSELS.

3000 verges

de Tapis Brussels vendus à plus bas prix que les marhands en gros. Valeur \$1.35. Vendus à 84 cts.

Tous les patrons sont beaux. La qualité garantie.

— AUSSI —

5000 vgs de Linoleum, valant 65c pour 45c Chez

P. J. COTÉ 29-31, rue St-Jean Québec

Vis-à-vis de la Côte du Palais.

Meilleure lumière à meilleur marché

Calculez ce que vous a coûté votre lumière l'an dernier.

Avez-vous été satisfait de votre système d'éclairage? Ne préférez-vous pas avoir dix ou vingt fois autant de lumière au tiers ou au quart du coût actuel?

Nous pouvons vous donner une meilleure lumière en plus grande quantité à 80 p. c. meilleur marché.

Nous faisons cette offre aux consommateurs des comtés de Beauce et Dorchester.

Les systèmes d'éclairage à la Gazoline produisent une splendide lumière incolore, lumière qui approche le plus de celle du soleil. Elle est à la fois puissante et douce et n'éblouit nullement. Rien de mieux pour magasins, résidences, églises, corridors, peouses, jardins d'été, ou pour tous les endroits exigeant une lumière pure, forte et non vacillante. Elle ne répand ni odeur, ni fumée et n'exige ni habilité ni connaissance mécanique.

ART. MAFTEL, Beauceville, P. Q. Seul agent pour les comtes de Beauce et Dorchester.



Lit d'Enfant en Fer émaillé blanc avec sommier, bon marché à \$6.00. Notre prix \$4.75.

MEUBLES de tous GENRES et à des Prix défiant toute Compétition.

CROWN FURNITURE CO. 68, rue de la Couronne, QUEBEC

La Cie Glode Limitee

IMPORTATEURS et MARCHANDS DE

HARBON

Aussi Charbon de Bois, Marque Feuille d'Erable

SPECIALITÉS: Briques, Ciment, Platre, Etc, Etc.

Agent pour le Ciment Canadien et Allemand "ALSEN"

Ainsi que le "ROCKWALL PLASTER" Etc.

190, RUE GRANT, - QUEBEC

TELEPHONE 2663

La Compagnie P. Oliche

LIMITEE

Beauce-Jonction, P. Q.



Manufacturers de Balais

de toutes sortes. Qualité supérieure. Prix spéciaux. Essayez-les.

Tel. Bell - Tel. Beauce

Librairie "De la Salle"

Fournitures au complet pour Ecoles, Articles de Bureaux, Fantaisie, Accessoires pour la Confection des Fleurs Artificielles

Le plus grand choix d'objets de piété, Etc. Etc.

P. Dumontier & Cie

351, rue St-Joseph, Québec.

L'Epicier Chs S. Riverin RUE DE LA COURONNE

Où l'on pourra acheter: Confiteries de toutes sortes. Bonbons français. Bonbonnière de haute fantaisie. Raisin de table. Amandes. Fruits verts et Confits. Huile d'Olive de table. Biscuits de toutes variétés. Fromage importé et Canadien.

Vins Canadien, de Bordeaux, O'Porto du Portugal, Sherry de Jerez, Espagne, de Malvoisie, Moscatel, Malaga, Champagnes.

Le bon vieux Rhum de l'ancien temps se trouve encore

CHARLES S. RIVERIN 55 Rue de la Couronne, Québec

AVIS

Matériaux de constructions et Papier à envelopper à vendre à bon marché

5000 roul. feutre à tapis 50 vgs par rou 5000 " " go drouné 50 " " 5000 " papier lambris gris 50 " " 3000 " feutre sablé à l'épreuve du feu 3000 " " " 3 plis à couverture 10 pls carré 5000 " " 2 plis " " " 2000 qrts Goudron (coal tar) 40 galls imp Ciments, clous et Rondelettes en fer blanc pour articles ci-dessus mentionnés. 1500 Rouleaux papier à couverture en caoutchouc (Beaver Brand) 1, 2, 3 plis Etoupe à bâtisse et étoupe à bâtiment. Ancre de navire et chaînes de toutes sortes.

Spécialité: Trottoirs et perron d'église en ciment unis ou en blocs de couleur, ouvrage garanti sous tous les rapports.

Reid & Cietee.

Phone 122

26 Rue St-Paul

Québec

AVIS

AVIS est par les présentes donné que "The Great Northern Lumber Company Limited", s'adresse à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte afin de confirmer certains actes et contrats entre la dite Compagnie "The Glasgow Canadian Land & Trust Company Limited", Edmund Sullivan, John Sheridant, Patrick H Hinchey, de Berlin, New Hampshire, et "The Brownville Board Company" concernant certains lots de terre dans le canton Clinton, comté du Lac Mégantic, pour pourvoir à la radiation des hypothèques et pour autres fins.

TASCHEREAU, RINFRET & GENEST

Procureurs des requérants, Montréal, 22 novembre, 1911.

Dr A. DERY CHIRURGIEN-DENTISTE

Gradué de l'Université Laval 108, rue St-Joseph, St-Roch QUEBEC Coin de la rue du Pont

La Province de Québec inaugure une ère commerciale

Augmentation Considérable de la richesse agricole - Développement marqué dans la production de la pulpe et du papier - Progrès de l'industrie : tels sont les traits caractéristiques d'une année exceptionnellement bonne.

Pour que le vingtième siècle soit ce que Sir Wilfrid Laurier a déclaré qu'il devait être "le siècle du Canada", la province de Québec fait toute sa part. La première école enrégistrée un progrès presque sans précédent, en ce qui la concerne. Les chiffres officiels des divers tableaux du recensement de 1911 provoquent le plus vif intérêt.

L'augmentation considérable de la richesse agricole est peut-être la caractéristique la plus agréable du progrès de Québec. La récolte du foin a été de plus de quatre millions de tonnes en 1907. On croit qu'elle a été, en 1910, d'un peu plus de cinq millions de piastres. Les chiffres de 1911 ne sont pas encore connus, mais la récolte des céréales et des légumes, comme celle du foin, a été d'une bonne moyenne, à l'exception des pommes de terre, dont le rendement a été moindre que d'habitude. Mais la hausse des prix compense pleinement la diminution de l'approvisionnement.

COOPERATIVES DE FROMAGERIES

Ce n'est qu'en 1911 que Québec s'est pleinement affirmé pour les produits fromagers. La quantité qu'elle en a mise sur le marché durant l'année dernière est plus grande que durant n'importe quelle autre année précédente, tandis que la qualité voisine de la perfection en est démontrée par le fait que le fromage de Québec a participé aux plus hauts prix du marché canadien. Avant 1911, par suite d'un système défectueux de classification le fromage de Québec a toujours eu une cote inférieure à celle du fromage d'Ontario, parce que les acheteurs avaient l'habitude de payer un prix moyen par lots de fromage, comprenant la bonne et la mauvaise qualité. Naturellement, ce système détruisait l'émulation, paralysait le travail des inspecteurs et décourageait les fabricants les plus habiles et les plus soigneux. Il a été pratiquement aboli, en 1910, par l'établissement d'une Société coopérative des Fromagers, qui s'occupe de la classification et de la

vente du fromage, selon la qualité. De 41 membres que la société comptait en 1910, elle en compte aujourd'hui 142, et ce nombre sera encore augmenté en 1912, car plusieurs propriétaires de fromageries et de beurrieres ont déjà manifesté leur désir à cet effet. Au cours de l'année 1911, elle a vendu pour au-delà d'un million de piastres de beurre et de fromage. Les ventes du fromage ont été faites à l'encan, durant la saison, aux édifices de la Chambre de Commerce, à Montréal et le prix obtenu a presque toujours égalé, et a plusieurs fois surpassé le prix payé à Brockville, Ont., ce qui démontre que Québec produit du fromage pour le moins comparable à celui de n'importe quelle autre province.

CLASSIFICATION DU FROMAGE

L'inspecteur en chef divise le fromage en trois classes. Le No. 1 doit conserver au moins 95 pour 100 des points. Le No. 2 comprend le fromage qui conserve moins de 95 mais pas moins de 90, et tout ce qui est au-dessous de 92 compose le No. 3. Le devoir de l'inspecteur est aussi d'indiquer aux fabricants les défauts qui ont déterminé la classification inférieure de leurs produits, ainsi que les mauvais procédés de fabrication, et d'ordinaire on constate une amélioration immédiate dans la qualité des envois.

De 1897 à 1910, le nombre des beurrieres est monté de 335 à 643 et celui des fromageries de 1266 à 1672. Il n'existait pas de beurrieres et fromageries combinées en 1897, mais il n'en avait pas été établies moins de 691 en 1910. Le nombre total de ces établissements, sans compter les crémèries, a donc été porté de 1,601 en 1897 à 3,006 en 1910.

Il y a vingt ans, les beurrieres et fromageries de Québec ne rapportaient que \$2,918,527. En 1901, elles rapportaient \$12,874,377, et, en 1909, \$17,844,135. En ajoutant à ce chiffre la valeur des autres produits de la laiterie qui ne sont pas passés dans les fabriques, le rendement total de cette industrie dans notre province dépasse \$30,000,000.

AMÉLIORATION DE LA VOIRIE

L'amélioration rapide des chemins ruraux est d'un grand avantage pour la population agricole. L'année dernière, il a été dépensé plus de \$200,000 pour les chemins de colonisation. Quant aux chemins des anciennes paroisses, pour les quels le gouvernement dépensait seulement \$30.21 en 1896 et, six ans plus tard, seulement \$9,661, il a été voté plus de \$250,000 pour la présente année fiscale, et le ministre des Travaux publics dépense, cette année, \$125,000 pour la construction de ponts métalliques. Vu l'augmentation des subventions pour les bons chemins, un grand nombre de municipalités abolissent la corvée, de même qu'elles font le macadamisage ou le gravillage de quelques-uns de leurs chemins. La dépense totale du ministère de l'Agriculture de la province a été, en 1895, de \$163,494.09. En 1906, elle a été de \$218,600, tandis que les estimations budgétaires pour 1912 sont de \$537,550, et qu'en toute probabilité, pour cette même année une somme de \$100,000 devra être ajoutée au budget supplémentaire pour fins agricoles.

L'élevage du bœuf a pris beaucoup d'importance dans les Cantons de l'Est, et le jardinage pour l'alimentation des marchés, surtout dans le voisinage de Montréal, devient plus profitable d'année en année. La récolte des pommes, dans le district de Montréal et dans les

Cantons de l'Est, est également une source de revenus considérables pour les propriétaires de vergers. Le commerce des viandes, comme celui des fruits, s'améliore chaque année, et il y a progrès dans la sélection et l'élevage des chevaux et du bétail.

TRAVAIL D'ÉDUCATION

Les écoles d'agriculture et d'industrie sont plus nombreuses et plus fréquentées ces dernières années. Le Collège d'agriculture et la ferme Macdonald, à Sainte Anne de Bellevue, ont la meilleure installation du genre dans le Dominion.

Pour les fins de colonisation et d'établissement, l'année 1911 fournit un record dans notre province. Le ministre des Terres de la Couronne a émis 1427 lettres patentes, et plusieurs cantons entièrement nouveaux sont en voie d'établissement dans le Témiscamingue et l'Abitibi, district du nord-ouest de Québec.

Il reste encore en la possession absolue du gouvernement 80,000,000 d'acres de terres forestières sur lesquelles le bois n'a jamais été coupé. La valeur de cette magnifique réserve est estimée à pas moins de \$400,000,000. Un service forestier efficace vient d'être organisé pour la protéger.

[Suite à la 11ème page]

COUR SUPÉRIEURE BEAUCE

No 520.
Georgianna Turcotte, épouse commune en biens de Ferdinand Olivier Boucher, marchand de St Benjamin, dûment autorisé, Demanderesse, vs
Le dit F. O. Boucher, Défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée ce jour contre le défendeur.
St Joseph Beauce 8 janvier 1912.
Bouffard & Godbout, Procureurs de la demanderesse.

HOTEL CENTRAL

SIMON AUCLAIR, PROP.

Hotel et pension de première classe. Améliorations modernes.

Jackman, Me

HOTEL COMMERCIAL

H. NADEAU, prop.

Sainte-Sabine Station

Co. de Bellechasse

Table de 1ère classe. — Pension à la semaine ou au mois.
Des Voitures à la disposition des voyageurs

Au Restaurant de E. Gousse

ON EST TOUJOURS SERVI DE PREMIERE CLASSE.

On y trouve aussi pour tous les goûts

Bonbons, Chocolats, Liqueur, Bière de Tempérance, Raisin Malaga, Pommes, Bananes, Oranges, Citrons, Biscuits, Sardines en Sceau salées, etc.

E. GOUSSE & CIE

LES PILULES ROUGES

indispensables à toute femme faible et malade.



Mme JOS. DUBOIS.

Dans les premières années de mon ménage, je ne jouissais pas d'une forte santé, je n'avais pas toujours la prudence de mesurer mes forces et je faisais parfois des ouvrages trop durs. A cause de cela, je tombai un jour bien malade et pendant quatre mois je fus presque continuellement au lit. Après avoir employé beaucoup de remèdes inutilement, j'écrivis aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je me traitai comme ils me le recommandèrent, je pris les Pilules Rouges et je me guéris parfaitement. J'ai même acquis plus de forces que je n'en avais jamais eues. Madame Joseph Dubois, 188 rue Lowell, Lawrence, Mass.



Mme W. POULIN.

Je me faisais traiter, depuis un an, par un médecin pour la dyspepsie, et malgré cela j'étais réduite à ne manger que de légers biscuits, mon estomac se refusait à supporter d'autres choses. Aussi j'étais d'une faiblesse incroyable, prise d'un tourdement au moindre mouvement et souffrant continuellement de maux de tête. Une amie me persuada un jour d'écrire aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, ce que je fis. On me recommanda l'usage des Pilules Rouges, je me persistai à prendre, malgré le peu de bien que ce remède semblait me faire dès les premiers jours, après quelques semaines, il se fit un heureux changement qui me réjouit. Pendant un an je me traitai fidèlement et ma santé revint tout à fait. Mme W. Poulin, 185 rue Bayard, Québec.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c par boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal



BEBE DENIS

Pour l'enfant qui souffre et pleure, mère ayez le SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE

Quel cœur-cœur pour une mère de voir son enfant souffrir sans cesse, de l'entendre pleurer et crier de douleur tout le jour et toute la nuit ! Le SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE est bien ce qu'il faut pour soulager les souffrances du bébé et calmer les angoisses de la mère. Je le recommande. — Mme ARTHUR DENIS, 247 rue Brébeuf, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement ; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûr d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

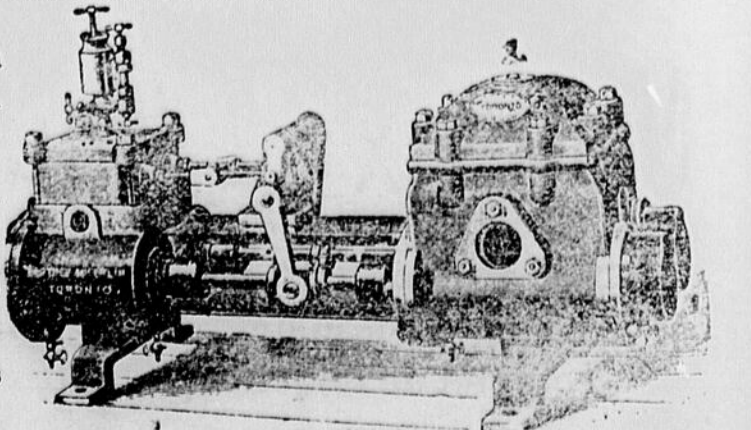
En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

LA COMPAGNIE

Machineries Mercier

MANUFACTURIERS DE BOUILLOIRES ET ENGINs de tous genres, Machineries pour Moulin au complet ainsi que toutes les accessoires et fournitures. Courroie cuir et caoutchouc, cuir à lacer.

Pompes à Vapeur, Moulin à bardeaux, Turbine à l'eau, Scies, etc., etc. Shafts, Marbes, Poulies de bois, Paquetages, Huile de toutes sortes.



Rue St-Laurent - - LEVIS

LA GRIPPE

débuté par une légère bronchite, de violents maux de tête. Elle s'accompagne de crampes et de frissons, de brisement des membres, de fièvre, de catarrhe des yeux, du nez, de la gorge, des bronches, parfois, aussi de maux de cœur et de vomissements. Il importe d'enrayer le mal au plus vite avec quelques doses de

Sirop Mathieu



au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux.

alternant avec deux ou trois

POUDRES NERVINES MATHIEU

à prendre dans le cours de la journée. L'effet est merveilleux. Le repos au lit activera le retour à la santé.

EN VENTE PARTOUT LES POUDRES NERVINES MATHIEU

guérissent Mal de Tête, Migraine, Etat Nerveux ou Fiévreux, Grippe, Névralgie, Manque de Sommeil.

Exemples d'Opium, de Chloral, de Morphine, et autres drogues dangereuses.

25c LA BOITE DE 18 POUDRES

La Cie. J. L. MATHIEU, Propriétaires, Sherbrooke, P.Q.

POUR FORTIFIER LES PERSONNES FAIBLES LE VIN DES CARMES

possède une réputation justifiée par les nombreuses guérisons à son actif. Comme reconstituant du système affaibli, comme régénérateur du sang appauvri ou vicié, comme tonique du système nerveux, il n'est pas égalé. Il est recommandé aux personnes affaibles, épuisées à la suite d'excès, de maladie ou de surmenage.

IL VOUS RENDRA LA SANTÉ ET L'ÉNERGIE

DEPOSITAIRES GÉNÉRAUX :

A. TOUSSAINT & CIE 194 RUE SAINT-PAUL QUEBEC



La Province de Québec inaugure une ère commerciale

Augmentation Considérable de la richesse agricole - Développement marqué dans la production de la pulpe et du papier - Progrès de l'industrie : tels sont les traits caractéristiques d'une année exceptionnellement bonne.

[Suite de la 10me page]

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

D'énormes établissements pour la fabrication de la pulpe et du papier surgissent sur différents points de la province, comme résultat direct de la politique de l'administration actuelle qui exige que tout le bois coupé sur les terres louées par la Couronne soit manufacturé au Canada.

L'augmentation de la valeur des produits minéraux de Québec est très remarquable. On l'estimait, en 1900, à \$2,546,076, et, en 1906, à \$3,750,300. En 1907, on la portait à \$5,552,062 et, en 1910, à \$7,323,281. Les mines d'amiante de la province de Québec fournissent environ 85 pour cent de la production de ce minéral dans le monde entier alors que, dans le nord-ouest de la province, des prospecteurs sont à rechercher si les gisements argentifères de Cobalt et aurifères de Porcupine ne s'étendent pas vers l'est, vu que la formation géologique de Québec, en deça de la ligne de divi-

sion, est exactement la même que celle du nord-est d'Ontario.

RÉDUCTION DE LA DETTE

La très forte augmentation de subvention dont j'ai parlé pour les fins agricoles, celle relative à l'industrie forestière et à une dépense additionnelle de \$612,000 pour l'Instruction publique en plus de ce que nous donnions il y a sept ans, ont été rendues possibles grâce à une sage administration des finances de la province, ce que prouve la réduction considérable de notre dette fondée et l'excédant des nos recettes ordinaires sur nos dépenses ordinaires des six dernières années fiscales au montant de \$4,621,361.39.

Le progrès industriel de la province a été prodigieux durant les quelques dernières années. On peut compter sur les tableaux du recensement pour faire voir un développement à la fois industriel et agricole aussi agréable pour nous qu'il sera surprenant à l'étranger.

LOMER GOUIN.

West Broughton

West Broughton, 8. La messe de minuit a été célébrée avec un éclat inattendu cette année. Voici le programme rendu :

Entrée. "Il est né" par Melle Berthe Roy.

Offert. "Les anges dans nos campagnes" par M. D. Couture.

Com. "Reveillez-vous" par M. A. Routhier, "Gloire à Dieu dans le ciel" par M. Remi Lapointe, Minuit Chrétien par M. Joseph Lavoie, Adorons l'Enfant" par M. Joseph Nadeau, "Nœl Noël" par M. Willie Roy.

Messe de l'Aurore : Suspendant par Melle M. Anne Belanger. "Dans cet étable" par Melle Alida Babin "Nouvelle Agréable" par Melle Berthe Roy. Après la messe de l'Aurore il y eut tableau vivant représentant l'adoration des bergers.

Le jour de Noël la messe fut chantée par le curé Vincent. Le chœur de chant a rendu la messe Royale. Parmi les solistes remarquons Mme P. Couture, D. Couture etc.

M. John Daly a été élu marguillier en remplacement de M. John Langhrea sortant de charge. Il y eut pendant l'année 1911, 30 sépultures, sur ce nombre 18 adultes et 15 enfants, 2 pères et 2 mères de familles. Six mariages ont été célébrés dans cette église et 6 à l'étranger.

Étaient de passage par ici à l'occasion des fêtes : MM. O. Lapointe de Thetford, J. B. Lavallée Weedon, Benoni Boulet de Frableton, O. Bolduc de Robertsonville, Paul Filion de Pontbriand, A. et E. Payeur de Leeds et Mme F. Lapointe, Benonie Boulet, J. B. Lavallée, etc.

Malgré le mauvais temps que nous avons eu au jour de l'an. Cette fête a été des plus grandioses. Le matin il y eut messe chantée par le Rév. M. Vincent qui fit aussi le sermon. M. A. Lavoie a très bien rendu le cantique du nouvel an. Après la messe il y eut le salut du Très S. Sacrement chanté par le chœur de chant.

Les éphémérides de l'année West Broughton 8. Nous donnons aujourd'hui les événements de l'année dernière.

Janvier 17. Sépulture de J. fils de M. G. Paré.

Fév. 1er. Sépulture de Jos. fils de J. R. Bittie.

Fév. 4. Sep. de J. Gagnon fils de M. J. B. G.

Fév. 4. Décès de Dame Thomas Ouellette.

Fév. 6. Sépulture de Dame Thomas Ouellette.

Fév. 7. Sépulture de W. fils de Jos. Bolduc.

Fév. 12. Sépulture de Alexandre fils d'Edmond Goulet.

Fév. 18. Mort de M. Samuel Roseberry.

Fév. 20. Sépulture de M. Sam. Roseberry.

Sept. 13. Sépulture de Mme Richard Gagner.

Sept. 14. Mort de Dame H. Labbé.

Sept. 16. Discours politiques de M. Pacaud, député de Mégantic.

Sept. 1er. Assemblée politique contradictoire.

Sept. 19. Discours politique de M. L. H. Huard.

Sept. 21. Les élections.

Sept. 24. Bénédiction des enfants.

Sept. 25. Service anniversaire de Dame P. Lavoie.

Sept. 29. Première neige.

Oct. 5. Sépulture de Mell: Ferland.

Oct. 6. Sépulture de Joseph fils de M. C. Leblond.

Oct. 29. Mort de M. André Fortier.

Oct. 31. Sépulture de M. André Fortier.

Nov. 1er. Grande Fête de la Toussaint.

Nov. 6. Mort de M. Ls Turgeon, fils.

Nov. 9. Sépulture de M. Ls Turgeon.

Nov. 15. Mort de W. Ouellette.

Nov. 17. Sépulture du jeune W. Ouellette.

Nov. 26. Mariage Turcot-Lesard.

Déc. 4. Séance des conseils.

Déc. 25. Fête de Noël.

Déc. 25. Fête grotesque à M et Mme J Turcot.

S. Benoit Labre

FÊTE DE NOËL.

Elle a été célébrée avec beaucoup de pompe et d'éclat dans notre petite paroisse. Il y eut de très beaux chants sous la direction de la Rvde Mère S. Nazaire, notre distinguée musicienne.

On exécuta la messe de Dumont en quatre parties. L'Eglise pour la circonstance, était bien illuminée, et les autels, ainsi que la crèche du petit Jésus magnifiquement décorés.

Un grand nombre de personnes se sont approchées de la Table Sainte à la messe de minuit.

Après la prière du soir, il y eut au couvent, un arbre de Noël pour les pensionnaires et les élèves qui viennent à l'école ; à cette occasion il y a eu de jolis petits récitatifs.

MARGUILLER

Notre brave concitoyen, M. Phéas Busque a été élu marguillier, en remplacement de M. Xavier Busque.

M. Phéas Busque est un cultivateur modèle et un des plus à l'aise de la paroisse de S. Benoit.

MALADE

Il nous fait plaisir d'apprendre M. Joseph Brochu, malade depuis plusieurs mois, prend du mieux.

St-Martin

RECENSEMENT

S. Martin, Beauce.—Voici l'état actuel de la paroisse d'après le recensement fait par M. le curé dans sa visite :

281 familles, 1,442 âmes ; 1,043 communicants, 399 non communicants.

Registres : -En 1911 il y a eu 82 baptêmes, 9 mariages, 31 sépultures, dont 11 adultes.

MARGUILLER

M. Godfroi Nadeau a été élu marguillier en remplacement de M. Thomas Mabeux, sortant de charge.

ON DEMANDE

Une modiste d'expérience dans les chapeaux, pour la saison du printemps.

S'adresser à : J. Emery Poulin, St Martin Beauce, Bureau de Poste Bolduc.

CONTRE LE MAL DE GORGE

Il est prudent de prendre de grandes précautions pour éviter de graves complications : RHUME, TOUX, BRONCHITES, INFLAMMATION DES POUMONS et autres AFFECTIONS.

LE VIN MORIN CRESO-PHATES

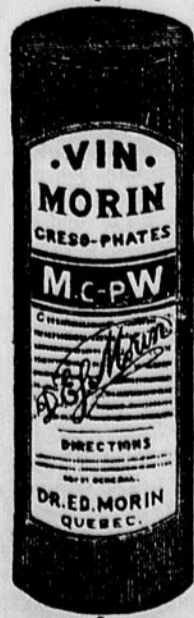
est le remède le plus puissant contre les maladies de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS. Il est souverain pour le traitement du CATARRHE.

SON ACTION EST PROMPTE ET CERTAINE

Mme Isidore Labrecque de St Roch, Québec, est heureuse de témoigner des propriétés curatives du Vin Morin Creso-Phates qui l'a guérie de saiblesse des poumons et de la difficulté qu'elle avait de respirer à fond.

EN VENTE PARTOUT.

Dr Ed. MORIN & CIE, Québec, P.Q.



Santé parfaite donnée aux hommes qui prennent les

PILULES MORO

Inutile de chercher ailleurs le moyen de vous remettre, hommes malades, lisez la déclaration de M. L. Payette, de Holyoke, Mass, et suivez son exemple.

L'homme est de par sa nature, un être privilégié. En lui tout est force et puissance, mais c'est folie que de se fier à la vigueur de sa constitution. Les santés les plus robustes ne chancellent que plus rapidement. Non, l'homme ne doit jamais abuser de ses prérogatives et il ne doit pas non plus oublier que, pour conserver toute sa force physique et maintenir le prestige de sa puissance ou plutôt de sa dignité, il lui faut s'entourer de soins intelligents.

L'organisme humain est une simple machine dont le bon fonctionnement dépend de l'entretien. Nos pères comprenaient cela et c'est grâce à cette vigilance qu'ils nous ont laissé l'exemple de ces longues longévités.

Pourquoi notre génération n'a-t-elle pas toute la vigueur et l'énergie de ces beaux vieillards dont la bonne humeur, la force virile, la santé de fer sont restées légendaires ?

Ceux-là savaient se bien traiter. Ils n'attendaient pas que la maladie eût fait son apperition pour se soigner. Ils savaient prévenir le mal. Jamais ils n'essayaient de le combattre par ces mortels stimulants qui paralysent de nos jours, non seulement les intelligences et trop souvent les coeurs, mais qui ruinent la santé, assassinent et tuent lentement.

Jeunes gens et pères de famille, vous sentez-vous fatigués, mal en train, peu aptes au travail ? Êtes-vous alourdis, privés de sommeil ou d'appétit ? Votre foie fonctionne-t-il bien ? Eprouvez-vous des maux de reins ? Prenez donc tout de suite les Pilules Moro, le grand remède des hommes, celui qui alimente la force vitale, affermit les muscles, ouvre l'appétit, calme les nerfs, repose l'esprit et donne de l'embonpoint.

La maladie des rognons est bien la pire sinon la plus sérieuse dont les hommes aient à souffrir. Les Pilules Moro guérissent des milliers d'hommes qui en ont souffert durant des années.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Les hommes malades qui ne peuvent se rendre à nos bureaux sont invités à écrire à nos médecins.

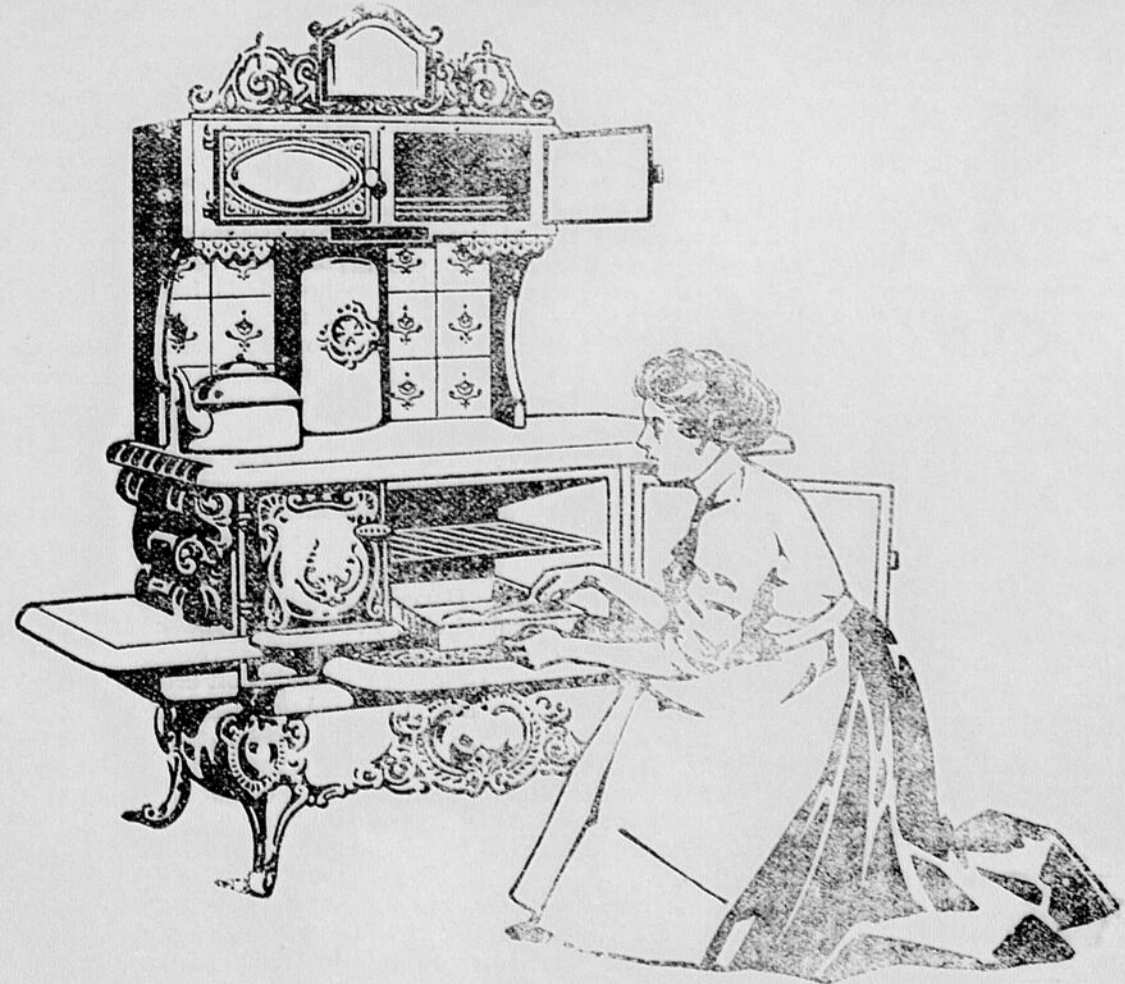
Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



M. L. PAYETTE, 557 Bridge, Holyoke, Mass.

"Depuis quelques années je souffrais des reins. Les douleurs que j'endurais augmentant chaque jour, finirent par ne plus être supportables. Mon métier m'obligeait à me tenir penché et c'était atroce ce que je souffrais ensuite pour me relever. Je fis usage des Pilules Moro que je savais capables de me fortifier et bien propres à aider les reins. Je les employai régulièrement durant quelques mois et mon état s'améliora. Je fus enfin guéri. Depuis je ne manque pas de Pilules Moro, j'en prends à la moindre indisposition et je suis toujours soulagé. Je puis les recommander comme un remède puissant." — M. LEON PAYETTE, 557 Bridge St., Holyoke, Mass.

UN POELE DE FAMILLE



Voici un poêle qui devrait vous donner satisfaction. Depuis nombre d'années, ce poêle est en usage dans des centaines de famille de notre district et toutes n'ont que des louanges à faire. Essayez-le ou venez le voir chez :

La Cie AVARD & NADEAU, BEAUCE-JONCTION

AVIS IMPORTANT



Nous prions respectueusement Messieurs les Marchands qui ont besoin de cigares, de correspondre avec nous immédiatement.

Les 500,000 cigares provenant de la manufacture Miller & Lockwell Co. Ltd en liquidation s'écoulent

rapidement, et nous présumons que d'ici à quelques semaines le tout sera écoulé à tous ceux qui désirent faire des bargains d'en profiter.

JOS. COTE,

IMPORTATEUR, MANUFACTURIER de PIPES
186-188, rue Saint-Paul,
Succursale 179 rue St-Joseph, Québec.



Beauceville

Nous sommes forcés, cette semaine, par l'abondance de matière, de n'enregistrer que les personnels suivants :

—M. et Madame de Léry sont de retour d'un voyage à Montréal.

—M. O. Poulin est parti pour un voyage d'affaires à Bangor.

—M. P. A. Poulin, de Waterville, est retourné aux États-Unis.

—M. Jos. Pouliot, de St-Benoît, est venu passer quelques jours dans sa famille.

—Madame D. Simard et Melle Robitaille, de Québec, sont en promenade à Beauceville, chez M. et Mde J. T. Fortin.

—M. et Madame Bélanger, de Limoilon, sont les hôtes de M. et Madame Laberge.

—Deux sœurs d'Arménie étaient de passage à Beauceville, mercredi. Elles sont venues quêter pour la construction d'un couvent dans leur pays.

—M. l'abbé Lambert, de Nash Creek, et Melle Lambert, étaient au presbytère, la semaine dernière.

—Le Dr. Trudeau est de retour d'une promenade à Montréal.

—M. l'avocat Labelle, de Montréal, Madame Labelle, M. et Mde Séguin, de Québec, M. de Dr. Lamarche, de Springfield, étaient à Beauceville, pour les funérailles du Dr Lamarche.

Cour de Circuit Beauce

No 11.

Elzéar Miville Déchène, de Beauceville, médecin, demandeur,

vs

Walter Boulet alias Goulet, de St-Gédéon, et Honoras Plante, de St-Ludger, défendeurs.

Il est ordonné au défendeur Honoras Plante de comparaître dans le mois.

St Joseph Beauce, 16 janvier 1912.
Vézina & Ferron, G. C. C.
Bouffard & Godbout, Procureurs du demandeur.

AVIS

Avis est par le présent donné que tous les crédits in : Cyrille Doyon de Beauceville, marchand tailleur, maintenant en des lieux inconnus, ont été cédés et transportés par J. P. E. Gagnon curateur de la dite succession insolvable au soussigné Moïse Fiset de la cité de Québec, par acte de vente fait à Québec, le treizième jour de Décembre, mille neuf cent onze.

—Copie de cet acte a été dûment déposé.
M. FISET,
Bureau 247 rue Richelieu, Québec.

AVIS

Je donne, par les présentes, avis aux compagnies et marchands de bois qui font le flottage du bois sur la rivière Chaudière, que j'ai en ma possession vingt billets et que, si, d'ici à huit jours, on ne les a pas réclamés, en payant les indemnités accordées par la loi, j'en deviendrai propriétaire et les emploierai à ma guise.

J. Théodore Poulin, forgeron, Beauceville, Est.

Lachance, organiste, a joué la marche funèbre de Mendelssohn.

A dix heures, le convoi du Québec Central amenait le défunt St-Vincent de Paul.

A la famille en deuil, à son épouse éplorée, nous offrons le témoignage bien sincère de nos plus profondes sympathies.

CONDOLÉANCES

A une séance du Conseil de ville tenue le 8 courant, la résolution suivante a été passée :

Attendu que ce conseil vient de perdre un de ses membres les plus dévoués par la mort de l'échevin Jolicœur ;

L'échevin Grondin, propose : Qu'il soit résolu à l'unanimité que ce conseil vote ses plus sincères condoléances à la famille éplorée.

Cette résolution est bien l'expression et les sentiments des citoyens de la ville de Beauceville.

L'échevin Poulin propose ensuite que copie de cette résolution soit adressée à la famille Jolicœur, et que publication soit faite dans le journal local, l'"ECLAIREUR".

Adoptée à l'unanimité.

Rectification

Beauceville, 15 janvier 1912.

M. le Rédacteur,

Dans votre numéro du 11 janvier courant, vous avez publié sous le titre "Pénible Incident", des notes explicatives, qui contiennent des assertions que je tiens à rectifier pour exonérer de tout blâme les personnes qui sont visées par votre article.

10. Vous dites, au second alinéa : "que des esprits aveuglés par une sourde haine contre notre vénéré Curé—ont répandu les bruits que M. le curé Lambert avait forcé les Dames Religieuses de l'hôpital à laisser partir de chez elles M. Philippe Jolicœur sous traitement dans leur maison."

C'est cette assertion, insinuée comme vraie, que je tiens à rectifier. D'abord, qui aurait pu inventer une chose semblable, si dénuée de sens commun ? quand tous les gens de la paroisse savent que cet hôpital est privé et nullement sous la direction de M. le curé Lambert.

Que faut-il penser de cette accusation ? sinon qu'elle est sans fondement, l'assertion est frivole et paraît avoir été inventée de toute pièce.

20. Vous ajoutez plus loin : "Pour donner plus de clarté à ce document qui suit, il faut ajouter que durant trois jours les Religieuses avaient interdit l'entrée de l'hôpital aux membres de la famille de M. Jolicœur, à son fils à son père, à sa famille. Or c'est devant ce refus et à la demande du mourant lui-même que la famille Jolicœur fit transporter le malade à sa résidence, rue St-François."

La raison invoquée pour transporter chez lui ce malade, à la veille de sa mort n'est pas valable et pêche contre la vérité. C'est M. Jolicœur lui-même qui me pria de dire à sa femme et à sa famille de ne pas revenir du jeudi soir au dimanche matin, c'est-à-dire du 28 au 31 décembre, parce que cela le fatiguait trop et lui causait des impressions trop pénibles. C'est la Supérieure de l'hôpital qui en donna avis à son épouse, et les membres de la famille Jolicœur en furent également avertis par moi, pour les motifs ci-dessus. De plus, quand on transporta le malade chez lui, dans l'après-midi du 2 janvier courant, il y avait près de trois jours que les membres de sa famille entouraient son lit, jour et nuit, sans n'avoir été gênés d'aucune sorte, ni par le médecin ni par les Religieuses.

Donc votre deuxième assertion tombe d'elle-même et la conduite des Dames Religieuses dans cet incident, doit être exonérée de tout blâme. Elles n'ont fait que suivre les prescriptions du médecin traitant ; c'est là d'ailleurs, l'attitude qu'elles ont toujours eue pour les centaines de patients traités jusqu'à présent. En effet, il y a toujours eu liberté complète pour les patients de quitter l'hôpital. Dans le présent cas, il n'y a pas eu de demande faite par la famille Jolicœur ; par conséquent, il ne pouvait y avoir aucun refus de la part des Religieuses hospitalières. Comme j'avais charge du malade, c'est à moi que la chose aurait été déferée pour la décider en dernier lieu.

J'ai continué de traiter le malade après qu'il fut rendu chez lui, et il n'y a jamais été question de refus ou d'aucune plainte quelconque par la famille pour les soins donnés sous par les infirmières, soit par le médecin.

Si M. Jolicœur a consenti à se faire transporter à sa résidence pavée, c'est à la sollicitation de la famille et pour leur propre satisfaction.

Il n'y a que la famille Jolicœur seule—et c'est bien à remarquer—"seule la famille Jolicœur"—qui connaît si réellement il y a intervention et jusqu'à quel point ; car elle déclare par la voix de l'affilié publié et signé par des membres de la famille Jolicœur que "leur résolution de faire sortir le malade de l'hôpital tenu par les Sœurs Françaises est pour des raisons à eux connues."

La conclusion à tirer des explications données ci-dessus, c'est : 10 Que l'accusation en premier lieu portée est sans fondement quelconque ; 20 Que la raison invoquée pour amener la décision prise de sortir le malade de l'hôpital est fautive et injurieuse.

30 Que les affiliés étaient inutiles, puisqu'il n'y a eu ni demande de sortir le malade de l'hôpital et par conséquent ni refus de part et d'autre.

En publiant la présente rectification de certains de vos allégés, peu conformes à la vérité, vous rendez justice aux personnes qui ont traité feu Philippe Jolicœur, pour une appendicite gagnée et opérée d'urgence, dans les pires conditions du malade, par les Docteurs Achille Paquet et Joseph H. Desrochers au sanatorium tenu par les Révérendes Sœurs de St-François d'Assise.

Je me soucierai, Votre tout dévoué, Jos. H. Desrochers, médecin traitant.

NOTE DE LA RÉDACTION.— L'"ECLAIREUR" entend bien déga-

ger sa responsabilité, dans cette affaire de feu M. Philippe Jolicœur. Nous publions, sans commentaires, les documents qui nous sont transmis et, en cette circonstance comme dans toutes autres, il est bien entendu que nous sommes libres des opinions exprimées dans nos colonnes sous un nom responsable. Que ceci soit bien compris. Notre journal est ouvert à la libre discussion.

Plus paisible, moins bruyant que nos fameuses soutes de balles au champ, mais pour le sûr pas moins animé et plus cruel de vaincre, puisque nous luttons non contre des étrangers, mais "ami contre ami". Au sein du "St-François" une lutte intestine régnait. Cependant tous, tant que nous sommes, en souhaitons encore de semblables combats. C'est donc qu'ils nous sont avantagés.

Il me fait plaisir de remercier et féliciter Mr. Odilon Poulin puisqu'il est l'âme de ce concours. Si nous en avons un, c'est bien grâce à son heureuse initiative ; il prit part à la partie, deux joueurs emportés par leur fougue lui passèrent par dessus et lui laissèrent le troisième rang. Si on vous mesquina le titre de "Victorieux", laissez moi vous décerner le lui de "Généreux". M. Poulin, car ces trois prix que vous avez si généreusement offerts vous en méritent encore plus. Donc, un merci au nom de tous et particulièrement de ceux qui des roses ne vous laisseront que les épines.

A deux heures on ouvrit le jeu, quatre heures successives a été la durée de ce court passe-temps.

Comme on le voit par ces données les joueurs ne se distancèrent pas de beaucoup.

On déclina à Mr. A. Poulin comme premier prix, une boîte de cigares ; 2ème prix à Mr. Clément, une jolie épinglette.

Cette joute ne fut pas la moindre d'été faite par M. Emile Poulin 22 billets et M. O. Poulin 19, plusieurs autres aussi se sont distingués sous ce rapport.

Les trois plus hauts se distinguèrent, et M. Clément remporta le 1er prix, (une jolie paire de boutons de manchettes ; ce dernier usant de la même tactique qu'autrefois le jeune Horace, distança ses adversaires et vainquit ces deux nouveaux Curiares.

En somme, le concours fut un succès et, chose assez rare chacun fut satisfait et heureux de son art.

Félicitons, donc, M. O. Poulin qui a su contenter tout le monde et son père et remercions-le de ces beaux dons généreux.

"Jean Suis"

Huitres ! Huitres !

Un char d'huitres Malpeque à la main et de première qualité pour se conserver pendant l'hiver, pour \$9.00 le quart.

Aussi un char d'huitres plus petites choisies pour \$5.00 le quart.

Ces huitres sont de première qualité et très fraîches garanties de premier choix.

Essayez un quart et vous serez satisfaits.

Livré gratuitement dans la ville.

H. DEROME, MARCHÉ FINLAY

QUEBEC

Téléphone 1252.

CONVOCACTION DES CREANCIERS

No. 509
Province de Québec, Cour Supérieure de Québec, District de Beauce, Juge de la Province de Québec.

Dans la faillite de Emma Bolduc épouse de Louis Doyon, de Beauceville, et y faisant affaires sous les noms et raison de Doyon & Bolduc.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des Juges de la dite Cour Supérieure, ou en l'absence de tout Juge, devant le Protonotaire de la dite Cour, dans la salle d'audience au Palais de Justice, en le village de St-Joseph de Beauce, le vingt-cinquième jour de janvier courant à DIX heures de l'avant midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Village de St-Joseph, Beauce, le 15 janvier 1912.
Vézina & Ferron, Protonotaire, C. S.

Transaction

Messieurs W. B. C. DeLéry, Auguste Pacaud, Wilfrid A. Handfield et J. A. Handfield viennent d'acheter, au prix de \$60,000.00, "The Alexandra Apartments" situés sur la Rue Drummond, à Montréal.

Prompt règlement

Québec, 13 janvier 1912.
MM. Trudelle & Dion, gérants de la compagnie d'assurance "Sun Life of Canada," Québec.

Messieurs,

Je me permets de vous adresser ces quelques lignes, pour vous exprimer ma satisfaction touchant le règlement des deux polices d'assurances émises sur la vie de mon mari M. J. B. O. Gagnon, décédé le 7 de ce mois.

Vous me remettez aujourd'hui le chèque de la Compagnie de \$10,160.00 en parfait paiement de ma réclamation, soit \$9,000.00, le capital assuré par les deux polices, et un surplus de \$1,200.00, pour les bénéfices déclarés sur ces contrats.

M. Trudelle a eu l'amabilité de rédiger lui-même ma réclamation, m'évitant ainsi tout déboursé quelconque pour toucher ce montant.

Veillez croire, Messieurs, que j'apprecie vos procédés en affaires, je vous offre mes sincères remerciements, et vous prie d'en faire part aux directeurs de votre Compagnie.

Votre obligée,
(Signé)
Dame Alvine Marois-Gagnon.

A ce propos, M. Josephat Poulin, gérant de la "Sun Life", à Beauceville, nous prie d'annoncer que la compagnie a fait un chiffre rond d'affaires, pour 1911, de \$32 403 460.

C'est là ce qui s'appelle un record et une telle compagnie a raison d'être fière de tels résultats.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 30 décembre 1911, constituant en corporation MM. J. W. Cliche industriel, Beauceville, J. P. Gagnon, marchand, Saint-Joseph, Beauce, Vital Cliche, cultivateur, Saint-Joseph, Beauce, Gédéon Cliche, cultivateur, Saint-Joseph, Beauce, J. O. A. Blodreau, agent d'immeubles, Sainte Marie Beauce, dans les buts suivants :

Manufacture de sucre et de sirops, vinaigre, bonbons, biscuits, glucose ou tout autre produit pouvant être fait avec n'importe quel sucre et n'importe quel sirop ; pour faire commerce comme agent ou autrement exporter ou importer et faire de l'apiculture ;

Manufacturer, acheter et faire le commerce de toutes sortes d'appareils, instrument, outils, fournitures et employer tout matériel nécessaire pour la

fabrication du sucre et du sirop d'érable ;

Construire des usines et y installer l'électricité sous toutes ses formes, installer des lignes électriques, et distribuer l'énergie électrique aux particuliers et aux manufactures sous toutes les formes et pour toutes les fins dans les comtés de Beauce, Dorchester et Mégantic ;

Acheter ou acquérir toute affaire de même nature d'aucun intérêt ou contrôle y ayant rapport et de les payer en argent, actions acquittées ou déboutées de la compagnie ;

Acheter, posséder des actions ou obligations de toutes compagnies faisant les mêmes affaires, acquérir des terrains érabliers ou tout autre, et toute propriété, meuble et immeuble qui peuvent être nécessaires pour les fins de ses affaires, par achat, bail ou autrement avec les bâties, appareils, matériels et machines, et de les vendre, louer et en disposer autrement en tout et en partie ;

Emprunter de l'argent et hypothéquer les immeubles et engager la propriété immobilière de la compagnie pour garantir tout argent emprunté ;

Tirer, faire, accepter, endosser, exécuter et émettre des billets promissoires, lettres de changes, debentures et autres instruments négociables ou transférables, sous le nom de "La Compagnie de Sirop d'Erable de la Beauce, Limitée", avec un capital total de quarante-neuf mille neuf cents piastres (\$49,900.00), divisé en quatre cent quatre vingt dix neuf (499) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Beauceville, dans le district de Beauce.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce trentième jour de décembre 1911.

JOS. DUMONT,

Sous secrétaire de la province.

Public Notice

Is hereby given that, under the Quebec Companies' Act, letters patent have been issued by the Lieutenant Governor of the province of Québec, bearing date the 30th day of December, 1911, incorporating Messrs J. W. Cliche manufacturer, Beauceville, J. P. Gagnon, marchand, Saint-Joseph, Beauce, Vital Cliche, farmer Saint-Joseph, Beauce, J. O. A. Blodreau, real estate agent, Ste Marie, Beauce for the following purposes :

To manufacture sugar and syrups, vinegar, bonbons, biscuits, glucose or any other product capable of being made with any kind of sugar and any kind of syrup ; to carry on business as agent or otherwise export or import and deal in apiculture ;

To manufacture, purchase and deal in all kinds of apparatus, implements, tools, supplies, and employ any material necessary for the manufacture of maple sugar and syrup ;

To erect workshops and install the rein electricity in all its form, install electric lines and distribute electric energy to the public and to factories in all its forms and for all purposes in the counties of Beauce, Dorchester and Mégantic ;

To purchase or acquire any business of a similar nature, of any interest or control in connection therewith, and to pay for same in cash, paid up stock or debentures of the company ;

To purchase hold the stock or bonds of any company carrying on the same kind of business, acquire maple lands or any other, and any moveable or immovable property that may be necessary for the purposes of its business by purchase, lease or otherwise, together with the buildings, apparatus, materials and machinery, and to sell, lease and otherwise dispose of same in whole or in part ;

To borrow money and hypothecate the immovables and pledge the moveable property of the company to secure any money thus borrowed ;

To make, accept, endorse, execute and issued promissory notes, bills of exchange, debentures and other negotiable and transferable instruments under the name of "La Compagnie de Sirop d'Erables de la Beauce, Limitée", with a total capital of forty nine thousand nine hundred dollars (\$49,900.00), divided into four hundred and ninety nine (499) shares of one hundred dollars (\$100.00) each.

The principal place of business of the corporation will be at Beauceville, in the district of Beauce.

Dated from the office of the Provincial Secretary, this nineteenth day of December, 1911.

JOS. DUMONT,

Deputy Provincial Secretary.